

Ce qui se passe à Fnideq rentre dans le cadre d'une problématique nationale

La solution réside dans l'adoption de plans économiques régionaux spécifiques



Lire page 3

Appui du Maroc au processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine
Nasser Bourita : *S.M le Roi a placé la mobilisation et l'action solidaire comme prérequis pour surmonter les défis du continent*



Page 5

A la différence de plusieurs pays de l'UE
Le Maroc maintient la vaccination avec AstraZenca pour les plus de 65 ans



Page 4

Les industriels confiants pour les trois prochains mois



Page 10

Le spectre du virus mutant plane sur le choc WAC-Kaizer Chiefs
Le forfait du Wydad est envisageable voire souhaitable



Page 20

Ouverture à Rabat de la nouvelle année judiciaire



La nouvelle année judiciaire 2021, un rendez-vous annuel marqué par la présentation du bilan annuel du secteur de la justice, s'est ouverte vendredi à Rabat.

A cette occasion, le premier président de la Cour de cassation et président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mustapha Fares, a souligné que l'année 2020 a représenté un test exceptionnel en ce sens qu'elle a imposé des situations complexes à tous les États en raison de la pandémie.

Le pouvoir judiciaire s'est engagé en première ligne dans la lutte contre les répercussions de la

Covid-19, a-t-il ajouté.

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation et président du parquet général, Mohamed Abdennabaoui, a de son côté affirmé que la pandémie a été à l'origine d'un véritable défi pour les institutions du secteur de la justice comme pour les autres secteurs.

L'année dernière, a-t-il expliqué, a failli être une année blanche pour les tribunaux qui ont dû suspendre l'essentiel de leurs activités durant le confinement sanitaire en vue de protéger les justiciables et les professionnels de la justice.

Selon le CSPJ, l'ouverture de l'année judiciaire sur instructions de SM

le Roi Mohammed VI, président du Conseil, est l'occasion de mettre en évidence les efforts des magistrats du Royaume. Il s'agit aussi de dresser une évaluation objective des prestations de la justice et de dévoiler les objectifs stratégiques et les projets à venir pour faire émerger une justice de proximité.

Cette ouverture intervient dans un contexte mondial exceptionnel marqué par les retombées du nouveau coronavirus, laquelle conjonction nécessite la mobilisation de toutes les énergies selon les règles de gouvernance et de transparence pour faire face aux défis futurs dans un esprit de responsabilité et de patriotisme.

Mohamed Abdennabaoui : 40.561 affaires jugées par la Cour de cassation

Les différentes Chambres de la Cour de cassation ont statué sur 40.561 affaires en 2020, dépassant de 22% le nombre des affaires enregistrées, a affirmé, vendredi à Rabat, le président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui.

En raison des circonstances liées à la Covid-19, le nombre d'affaires enregistrées est passé de 51.591 en 2019 à 31.448 en 2020, soit une baisse de 38%, alors que le nombre d'affaires jugées a baissé de 12%, a précisé Mohamed Abdennabaoui à l'ouverture de l'année judiciaire 2021.

Concernant les personnes en détention préventive, le nombre d'affaires non jugées est passé de 1.156 en 2019 à 1.381 en 2020, soit une hausse de 19%, a-t-il relevé, précisant que ces chiffres sont dus à l'arrêt de l'activité

de la Cour de cassation durant le confinement.

Cette juridiction a pu statuer sur 2.577 affaires, soit à peu près le nombre d'affaires enregistrées, qui est de 2.650 affaires de personnes en détention préventive, a-t-il ajouté.

Le nombre d'affaires restées en instance est passé, lui, de 50.985 à 41.872, soit une baisse de 17%, grâce à la baisse des affaires enregistrées et la stabilité du taux des affaires jugées, a souligné le responsable.

Par ailleurs, il a indiqué que la présidence du ministère public a, dès l'instauration du confinement, mis en place des programmes informatiques pour recevoir les plaintes des citoyens, notamment celles relatives à la violence faite aux femmes. Dans ce sens, le nombre de poursuites engagées

pour violence contre les femmes s'est établi, durant la période du confinement (20 mars-30 juin 2020), à 1.568, soit 466 en moyenne mensuelle, a-t-il fait savoir, faisant remarquer que ce nombre reste inférieur par rapport aux périodes normales, qui connaissent quelque 1.500 poursuites mensuelles.

Il a, également, affirmé que les juridictions ont enregistré, en 2020, 2.738.107 nouvelles affaires, en baisse de 10,83% par rapport à 2019, ajoutant qu'elles ont jugé 2.600.240 affaires, soit une baisse de 16% par rapport à l'année d'avant.

Les affaires jugées représentent 95% de celles enregistrées, soit -6 points par rapport à 2019, l'année durant laquelle ce taux a été de 101%, a-t-il ajouté.

Mustapha Fares
Plus de 2,6 millions de sentences prononcées en 2020

Les magistrats du siège exerçant dans les circonscriptions des différentes cours d'appel ont rendu, en 2020, un total de 2.610.331 sentences, soit une moyenne de 919 jugements par magistrats, a indiqué, vendredi à Rabat, le premier président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mustapha Fares.

La Cour de cassation a enregistré la même année un total de 31.448 affaires, alors que le nombre d'affaires jugées s'établit à 40.561, soit une baisse par rapport à l'année d'avant, qui reste normale vu les circonstances exceptionnelles liées à la propagation de la Covid-19, a affirmé Mustapha Fares à l'ouverture de l'année judiciaire 2021.

De même, la bonne gestion de la justice a nécessité en 2020 la prise de 373 décisions d'affectation de magistrats aux missions d'instruction, de justice juvénile, des affaires notariales, des affaires des mineurs et de la justice de la famille, en plus de la nomination de deux magistrats hébraïques et dix magistrats au tribunal militaire, a-t-il fait savoir, ajoutant que 529 demandes de mutation ont été minutieusement et objectivement examinées.

Le pouvoir judiciaire a activé les mécanismes de contrôle et d'inspection, poursuit le responsable, précisant qu'en 2020, un total de 13 magistrats ont comparu dans le cadre de procédures disciplinaires ayant abouti à des sanctions, allant de l'avertissement à la révocation, alors que trois magistrats ont été déclarés non coupables et l'enquête a été approfondie avec un autre.

Le plan d'action 2020 prévoyait des formations généralistes et spécialisées, en plus d'autres liées aux effets de l'état d'urgence sanitaire sur la justice, a relevé Mustapha Fares, précisant que leur nombre s'élève à 35 sessions de terrain et à distance, ayant profité à 611 magistrats, en plus de la participation de 309 magistrats dans des sessions de formation internationales, en partenariat avec différentes organisations et instances.

Le responsable a rappelé l'interaction spontanée des composantes de l'autorité judiciaire avec l'initiative Royale de création du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, soulignant que les responsables judiciaires ont été appelés, dès l'apparition de la pandémie, à prendre les précautions nécessaires, notamment au niveau de l'accès aux juridictions.

Ce qui se passe à Fnideq rentre dans le cadre d'une problématique nationale

La solution réside dans l'adoption de plans économiques régionaux spécifiques



La situation économique et sociale de la ville de Fnideq ne plaît plus à la population locale. En effet, ils sont été des dizaines à descendre dans la rue vendredi dernier pour manifester leur ras-le-bol contre une situation économique épouvantable que vit la ville limitrophe avec la frontière de Bab Sebta.

«Depuis l'arrêt du commerce de contrebande avec Sebta en octobre 2019 et la fermeture des frontières en mars 2020, la région s'est transformée en zone économique sinistrée. Ce contexte a provoqué la colère et le désespoir chez beaucoup de jeunes qui dénoncent le manque de perspectives et l'absence d'alternatives», nous a indiqué Mohamed Benaïssa, président de l'Observatoire du Nord pour les droits de l'Homme (ONDH), basé à Fnideq. Et de poursuivre : «Mais, c'est l'arrêt brusque des travaux de construction d'une zone d'activité économique à Fnideq et des activités commerciales à Martil qui a anéanti tout espoir de la population locale à un avenir meilleur. En effet, lesdits travaux ont été arrêtés sans raison préalable et sans explication des autorités locales.»

Mais comment peut-on parler d'une situation économique sinistrée alors que la ville de Fnideq fait

partie d'une région érigée comme prospère ? En effet, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est classée, selon un document du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, comme la 2ème contributrice à la création de la valeur ajoutée industrielle. Elle est même considérée comme la 3ème région ayant le taux de pauvreté le plus faible et la 5ème région créatrice de la richesse nationale. Mieux, le même document soutient que ladite région s'érige aujourd'hui en principal relais de l'offre exportable marocaine vers les marchés de l'Union européenne, notamment pour ce qui est des métiers mondiaux du Maroc grâce à l'effort d'investissement consenti en matière d'infrastructure, auquel s'ajoutent les mesures d'accompagnement menées pour attirer des investisseurs étrangers de renom, leaders de leur secteur d'activité à l'échelle internationale.

«Les chiffres officiels ne représentent pas la réalité. En effet, seuls quelques chanceux ont profité de la dynamique lancée dans la région et non pas l'ensemble de la population. Ceci d'autant plus que c'est la ville de Tanger qui se taille la part du lion concernant les investissements et la création d'emploi. Prenez le cas de Tanger Med,

il est situé à 22 km de Fnideq. Pourtant, les responsables de ce complexe industrialo-portuaire n'offrent aucun poste d'emploi à la jeunesse de notre ville, d'où la question de savoir à quoi sert ce dynamisme économique et les infrastructures mises en place. En d'autres termes, nous ne constatons aucun changement malgré ces mutations», nous a expliqué le président de l'ONDH. Et d'ajouter : «La région a de vraies atouts (infrastructures, positions géographique, ...), mais il y a absence d'une gestion rationnelle et des initiatives qualitatives. Les promesses données par les autorités locales manquent de crédibilité et d'innovation et le risque de nouvelles manifestations reste d'actualité.»

De son côté, Hicham Attouch, président du Forum des économistes marocains, avance que les événements du vendredi dernier à Fnideq s'inscrivent dans un contexte national marqué par l'augmentation du taux de chômage des jeunes, notamment les diplômés. «Ce qui vient de se passer à Fnideq peut parfaitement se reproduire dans la région de l'Oriental, au Sud-Est ou aux autres régions du Maroc. Les derniers chiffres du HCP indiquent que ce taux de chômage est plus prononcé chez les diplômés avec une hausse de 2,8 points à 18,5%

et de 6,2 points à 31,2% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans», nous a-t-il expliqué. Et de préciser : «En fait, la dynamique économique observée dans plusieurs régions du Royaume ne rime pas automatiquement avec création d'emploi et prospérité. Un document de la Banque mondiale a déjà souligné que la croissance de l'économie marocaine a été incapable de créer de l'emploi en nombre suffisant. Ceci d'autant plus qu'il y a la question de la mobilité des jeunes vers les centres économiques forts et la recherche de profils adéquats qui pose problème aux entreprises cherchant à embaucher sur place. Souvent, elles recrutent hors des régions où elles sont installées puisque les profils qualifiés n'existent pas sur place. C'est le cas de la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma dont les investissements mis en place exigent plutôt des techniciens et des ingénieurs.»

Même son de cloche de la part du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration qui estime que ladite dynamique économique constatée dans plusieurs régions du Royaume contraste, toutefois, avec les résultats en matière de développement social où des disparités importantes demeurent visibles d'un territoire à l'autre. Cette caractéristique n'est pas sans lien

avec la nature même du modèle de développement national qui est relativement peu inclusif. Les contraintes identifiées ont trait, au niveau de certaines régions, aux problèmes d'accessibilité aux services socioéconomiques de base, dans d'autres à la prévalence de la pauvreté et de la précarité, faute d'emplois permanents et de qualité, qui constituent d'ailleurs une source de préoccupation majeure au niveau de certaines régions défavorisées. «L'Etat tente, il y a des années, de répondre à la problématique du chômage des jeunes en mettant en place plusieurs solutions (Anapec, Moukawalati, INDH, Intilakati...), mais ces programmes ont démontré leurs limites. Cependant, l'Etat n'assume pas seul la responsabilité, le secteur privé et les jeunes doivent eux aussi assumer leur part de responsabilité», nous a déclaré Hicham Attouch. Et de conclure : «Aujourd'hui, nous avons besoin de plans économiques régionaux adaptés aux spécificités des jeunes. D'où l'importance de la question de la régionalisation avancée comme levier en matière d'accélération du processus de transformation économique et sociale et comme moyen de territorialisation des politiques publiques.»

Hassan Bentaleb

A la différence de plusieurs pays de l'UE

Le Maroc maintient la vaccination avec AstraZeneca pour les plus de 65 ans



Contrairement à plusieurs pays de l'UE, le Maroc maintient la vaccination dans + 65 ans avec AstraZeneca

Aux dernières nouvelles, 463.966 personnes ont eu droit à l'antidote d'AstraZeneca en ce début de campagne de vaccination au Maroc. "Je n'ai eu aucun symptôme, excepté quelques douleurs sous-cutanées", nous indique un homme d'une cinquantaine d'années. Pour les plus de 65 ans, les retours sont quasi-inexistants. En tout cas, le ministère de la Santé a décidé de maintenir la vaccination de cette catégorie de personnes prioritaire avec le vaccin AstraZeneca. Un rappel qui tranche avec la décision prise sur le Vieux Continent et notamment en France.

En effet, il y a quelques jours, la Haute Autorité de santé française (HAS) a également pris la décision d'autoriser l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca. Mais à la diffé-

rence du Maroc, il sera uniquement réservé aux moins de 65 ans. Une décision temporaire, dictée par l'absence de données d'efficacité. Conservé entre 2 et 8 degrés, il semble que le fruit de la coopération anglo-suédoise ne convainc pas totalement. Comme quoi, le coronavirus continue de diviser les scientifiques. Mais ils sont tous unanimes au moment d'expliquer que le vaccin d'AstraZeneca, à vecteur viral, une technologie déjà éprouvée, est plus facile à manier, un peu comme le vaccin contre la grippe.

Le hic, c'est qu'après la France, le Conseil supérieur de la santé belge a également rendu un avis défavorable à l'administration du vaccin à vecteur viral du groupe anglo-suédois, mais cette fois, les Belges vont plus loin en limitant l'âge à 55 ans. Là aussi, faute de données suffisantes provenant des essais cliniques au-delà de cet âge. Idem pour

l'Espagne. A l'évidence, le ministère de la Santé marocain détient des informations que plusieurs gouvernements européens ignorent. En fin, dans le meilleur des cas. Pourtant, dans ces récentes précisions, le ministère de tutelle a assuré : "AstraZeneca a obtenu l'autorisation d'utilisation, sans limitation d'âge à 65 ans, par l'Agence européenne des médicaments et les autorités sanitaires de plusieurs pays."

Si l'Agence européenne a effectivement approuvé l'utilisation dans l'Union européenne du vaccin AstraZeneca/Oxford contre la Covid-19, pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus, affirmant que le vaccin est également adapté aux personnes âgées, ce n'est pas le cas pour plusieurs pays européens comme évoqué ci-dessus. Plus étonnant encore, les autorités sanitaires précisent : "A ce jour, les données de l'essai clinique d'AstraZeneca ne permettent pas de tirer des

conclusions quant à l'exclusion de cette tranche d'âge des bénéficiaires de ce vaccin". En clair, les autorités sanitaires préfèrent voir le verre à moitié plein. Un optimisme quelque peu risqué.

Quoi qu'il en soit, s'il y a des doutes concernant l'efficacité d'AstraZeneca sur les plus de 65 ans, le ministère de la Santé a botté en touche quant aux effets indésirables : "Les données publiées montrent que les effets indésirables rapportés sont généralement plus légers et moins fréquents chez les personnes âgées de plus de 65 ans par rapport aux plus jeunes". Bref, le vaccin d'AstraZeneca présente encore quelques zones d'ombre dont le ministère de la Santé fait fi, en décidant de ne pas faire marche arrière. D'ailleurs, selon plusieurs sites d'informations nationaux, 4,5 millions de doses du vaccin AstraZeneca sont en passe d'arriver sur le sol marocain, en plus de 700.000 doses du vaccin Sinopharm, attendues quelques

jours plus tard, pour des injections qui soulageront sans aucun doute des systèmes hospitaliers sous tension, car elles concernent en particulier des personnes à risque, même si les doses en question sont trop peu nombreuses à ce stade pour que cela fasse effet.

Motif d'espoir, le nombre de nouveaux cas infectés par le coronavirus dans le pays poursuit sa baisse avec 587 cas enregistrés de vendredi à samedi.. Mais cette baisse est en trompe-l'œil, le nombre de tests réalisés étant également en forte baisse (13.593). 13 nouvelles victimes ont été enregistrées pour un total de 8.368 décès. Concernant les cas actifs, ils s'établissent désormais à 12.664 cas. Pour l'heure, 594 malades sont hospitalisés en réanimation ou en soins intensifs dont 50 sont sous intubation invasive. Le taux d'occupation des lits de réanimation est descendu à 18,8%.

Chady Chaabi

Appui du Maroc au processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine

Nasser Bourita
S.M le Roi a placé la mobilisation et l'action solidaire comme prérequis pour surmonter les défis du continent



Le Maroc, en tant que membre du Comité consultatif sur la réforme institutionnelle de l'UA, appuie le processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine (UA) depuis son lancement, parce qu'il est nécessaire dans sa substance et pragmatique dans sa démarche, a affirmé samedi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Intervenant à l'occasion de la 34^{ème} session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA) qui se tient par visioconférence, il a indiqué qu'en cohérence avec la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "notre famille institutionnelle doit évoluer vers une plus grande efficacité et une rationalisation de l'organisation panafricaine, afin d'être en phase avec les attentes des populations africaines".

C'est dans cet esprit que le Royaume s'est inscrit dans le processus de réforme institutionnelle de l'UA, notant dans ce sens que "le Rapport intérimaire sur la réforme institutionnelle de l'UA, présenté par le président de la République du Rwanda, Paul Kagamé, est un exemple de détermination structurante et de leadership clairvoyant, sur un chantier des plus stratégiques pour notre Union".

"Pour le Royaume du Maroc, 2021 est aussi déterminante que 2002, qui a vu notre organisation faire sa première mue institutionnelle. A ceci près, que nous le faisons aujourd'hui avec le recul de l'expérience, avec la confiance de nos acquis, mais aussi les enseignements de nos lacunes", a relevé Nasser Bourita.

"Nous devons prendre la mesure de ce tournant institutionnel", a souligné le ministre, estimant que l'UA est au commencement d'un chapitre nouveau que nous voulons enraciner dans le panafricanisme authentique, qui s'inspire de la vision des

pères fondateurs. "Nous l'affirmons avec d'autant plus de loyauté à cette vision, que nous célébrons fièrement le soixantenaire de la Conférence de Casablanca de 1961".

Ainsi, le Maroc se félicite que, grâce au leadership du président Kagamé et de l'engagement du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, ce processus se déroule à travers une démarche exemplaire de dialogue, de co-construction et de co-appropriation, dans laquelle nous nous mobilisons pour moderniser l'UA et l'outiller pour l'avenir, a ajouté Nasser Bourita.

Mais autant le Royaume se félicite des progrès réalisés dans la mise en place des organes et structures décidés par ce processus, autant il souligne l'importance de parachever ce processus de manière prompte, dans un esprit de consensus et de co-appropriation, a rappelé M. Bourita, relevant que "la crédibilité de notre organisation se détermine à la lumière de sa cohérence et de son efficacité".

C'est pour cela que le Royaume reste convaincu que la réforme aura un goût d'inachevé tant que l'un des organes principaux de l'UA, en l'occurrence le Conseil de paix et de sécurité, n'a pas fait l'objet d'un examen lucide et d'une réforme profonde, comme l'a recommandé le Rapport du président Kagamé, a fait observer Nasser Bourita, appelant à s'y atteler, sans retard, "si nous tenons à nous donner les outils de raffermir la paix et la stabilité de notre continent".

Dans son discours au 29^{ème} Sommet de l'UA, SM le Roi Mohammed VI a souligné que "la mise en œuvre de cette réforme n'est plus un luxe, mais une impérieuse nécessité, au regard des enjeux et des défis considérables, que notre continent doit relever", a poursuivi Nasser Bourita, arguant que si "la réforme structurelle est nécessaire, elle ne se suffit pas à elle-même, mais doit aller de pair avec une évolution profonde de

la culture institutionnelle".

La modernisation des méthodes de travail, la culture du résultat, l'esprit de responsabilité, le souci permanent de la qualité, mais aussi celui de l'éthique, de la transparence et de la bonne gouvernance, sont tout aussi déterminants que la rationalisation des organes et des instances, a-t-il soutenu.

A cet effet, l'unité de réforme institutionnelle doit être renforcée par des moyens humains et logistiques suffisants et adéquats, pour réussir sa mission, dans le cadre d'une politique de suivi et de reddition des comptes, a étayé le ministre marocain, notant que les Etats membres de l'Union africaine ne peuvent se satisfaire d'une réforme réussie sans une véritable autonomie financière de l'Organisation répondant aux prérequis de transparence, d'inclusive, d'égalité et d'équité.

"Le Royaume du Maroc restera engagé, comme il l'a toujours été, pour faire avancer ce processus auquel il croit profondément, comme levier stratégique pour l'Afrique que nous voulons", a indiqué Nasser Bourita. Lequel a ajouté que face à la pandémie de la Covid-19, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé la mobilisation et l'action solidaire comme prérequis pour surmonter les défis du continent.

"Le Royaume du Maroc, conformément à la vision de SM le Roi, est convaincu que pour renforcer la résilience africaine contre les épidémies et pour favoriser le relèvement économique, trois champs d'action d'importance primordiale pour notre continent méritent toute la considération de cette Assemblée", a relevé Nasser Bourita.

Il s'agit d'abord de la conception de plans de relance économique et de stratégies sectorielles innovantes post-Covid pour une économie inclusive et un développement économique et humain durable, a-t-il précisé, notant, à cet égard, que le Maroc est disposé à partager les éléments de son plan

de réponse lancé conformément aux instructions Royales, dès l'apparition de la pandémie.

Ensuite, l'aide sociale dont l'accès aux soins et à la vaccination doit être octroyé au profit des citoyens, des migrants et des réfugiés, a soutenu Nasser Bourita, soulignant que c'est le choix qu'a fait le Maroc sous la conduite éclairée du Souverain.

Une décision naturelle qui s'inscrit en harmonie avec la stratégie nationale d'immigration et d'asile du Royaume et qui découle du leadership de Sa Majesté le Roi en matière migratoire dans le continent, a expliqué Nasser Bourita, ajoutant que le Royaume du Maroc a été le premier pays africain à lancer une large campagne de vaccination dont ont bénéficié, à ce jour, 400.000 personnes.

Enfin, l'intégration régionale dans ses dimensions politiques, économiques et sociales, à travers le renforcement de la coopération Sud-Sud et le codéveloppement, doit être basée sur la complémentarité et la solidarité agissante, a poursuivi le ministre, qui a insisté sur le renforcement du rôle des huit Communautés économiques régionales en tant que piliers de l'intégration continentale dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

Cette pandémie, a fait observer Nasser Bourita, a démontré plus que jamais que la mobilisation et l'action solidaire de tous sont des prérequis clés pour surmonter les défis multiples du continent, et pour atteindre l'objectif ultime de «l'Afrique que nous voulons», conformément à la vision de Sa Majesté le Roi.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'octroyer une assistance en produits médicaux et de protection à 21 pays africains, a rappelé le ministre.

Campagne internationale pour la libération de Khalil Ahmed Braih

L'Organisation humanitaire Droits de l'Homme sans frontières (ODHFS) organise en coordination avec l'Association sahraouie des droits de l'Homme, basée en Espagne, une campagne internationale pour la libération du docteur Khalil Ahmed Braih, kidnappé en 2009 par la police politique algérienne et détenu depuis lors sans avoir été jugé, ni présenté devant un tribunal.

Les deux organisations ont invité les forces vives, les organisations et associations internationales dans le monde à prendre part à cette campagne pour faire pression sur les autorités algériennes afin de faire la lumière sur le devenir de cet

homme. Les initiateurs de la campagne impute toute la responsabilité à Alger concernant le sort de cet homme dont aucune nouvelle n'a filtré depuis son enlèvement il y a plus d'une décennie.

A noter qu'avant sa disparition, l'intéressé dont Libé suit le cas depuis son enlèvement par la DRS algérienne occupait les fonctions de conseiller chargé des droits de l'Homme auprès du prétendu secrétaire général du Polisario. Il avait été convié à Alger où il devait, soi-disant, animer plusieurs conférences sur les droits de l'Homme pour être kidnappé par les services de la police algérienne qui a toujours nié les faits jusqu'au jour où il a été permis aux mem-

bres de sa famille de lui rendre visite. Après cette visite, c'est à nouveau le black-out sur le sort de Khalil Ahmed, dont la famille a organisé plusieurs sit-in devant le siège du Polisario à Rabouni.

Ce qui, à l'époque, avait poussé Brahim Ghali à promettre à la famille du kidnappé sa proche libération. C'était, il y a dix huit mois. La famille restée sans nouvelle a demandé l'aide de l'Association sahraouie des droits de l'Homme qui a coordonné sa action avec l'ODHFS pour mener cette campagne, se demandant jusqu'à quand les autorités algériennes vont empêcher Khalil de recouvrer sa liberté.

Ahmadou El-Katab



La direction du Polisario empêche les éléments de la MINURSO de s'acquitter de leur mission



Selon le journal en ligne Sahara Now qui cite des sources particulières, des chefs militaires du Polisario auraient informé les éléments de la

MINURSO en faction à l'est du mur de sécurité, d'une nouvelle décision qui concerne l'interdiction à tout véhicule appartenant à la mission de tra-

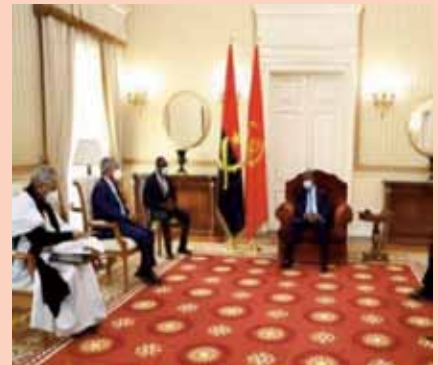
verser en direction des zones de M'Hairiz, Tifariti et Bir Lahlou. Aucune explication n'a été donnée aux éléments de la MINURSO sur les raisons de cette nouvelle décision.

La même source a indiqué que les véhicules objets de cette interdiction sont destinés au soutien et à la coordination logistique entre les éléments de la mission au sein de laquelle ils jouent un rôle fondamental depuis sa présence dans la région. La même source a indiqué que, dorénavant, seuls les hélicoptères de la mission seront autorisés.

Des observateurs estiment qu'en agissant de la sorte, le Polisario anéantit les efforts onusiens qui tentent de trouver une solution au conflit.

Ahmadou E

Boukadoum et Ould Salek repartent les mains vides d'Angola



Après le Nigeria, l'envoyé du Polisario s'est rendu en Angola le mardi 2 février.

Selon l'agence de presse angolaise, Mohamed Salem Ould Salek était porteur d'un message de Brahim Ghali au président João Lourenço.

Dans ses déclarations à la presse, Ould Salek a salué le «rôle influent de la diplomatie angolaise au niveau du continent africain et des Nations unies dans la résolution des conflits». Il a particulièrement souligné l'engagement de Luanda «dans les questions liées à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique». L'envoyé de Brahim Ghali a eu également des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères Antonio Télé, sans jamais parler de l'échec de sa mission. Pour rappel, l'Angola a reconnu la «RASD» en 1976.

Dépité par la précarité de la couverture médiatique de la visite de l'envoyé de Brahim Ghali par l'agence de presse angolaise, l'agence de presse du Polisario, média officiel du Front, s'est empressée de publier une dépêche dans laquelle elle souligne qu'Ould Salek a informé le président João Lourenço de «la reprise de la lutte armée par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS)».

Ce manque d'intérêt accordé à ce déplacement vient après celui réservé par la partie anglaise à la visite du ministre algérien des Affaires étrangères, à Luanda le 14 janvier dernier.

A.E

Le décès d'El Fahim Mohamed Sallem Ben Mbarek dû à un accident de la route

En réaction à certaines fausses informations véhiculées au sujet des circonstances du décès d'El Fahim Mohamed Sallem Ben Mbarek, le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Laâyoune a annoncé que le défunt a succombé à ses blessures suite à un accident dont il a été victime la nuit du 15 janvier 2021 vers 23h00 sur la route nationale N°1 reliant Tanger à Lagouira à Knidlef au niveau de la commune et caïdat Douara, cercle de Daoura-El Hagounia (province de Tarfaya).

Dans un communiqué, le procureur général du Roi précise que le défunt a été percuté par un véhicule en provenance de Tarfaya et à destination de Laâyoune, précisant que le conducteur du véhicule est resté sur les lieux de l'accident jusqu'à l'arrivée des services de la Gendarmerie Royale.

Après avoir fait le constat de l'accident, les services de la Gendarmerie Royale ont entamé les procédures de constatation et d'investigations sur les circonstances de

cet accident et établi un procès à ce sujet sur la base duquel le conducteur a été déféré devant le parquet près le tribunal de première instance de Laâyoune en date du 03 février 2021 qui a décidé de le poursuivre et soumettre son dossier au tribunal pour trancher conformément à la loi, selon le communiqué.

A rappeler que la victime ne portait au moment de l'accident aucun document permettant de l'identifier, ce qui a amené les services de la Gendarmerie Royale au centre Daoura qui ont établi le procès de l'accident à charger les parties compétentes à prélever et analyser les empreintes, ajoute la même source, précisant que les résultats de prélèvement des empreintes ont été communiqués le 5 février 2021, ce qui a permis d'identifier la victime El Fahim Mohamed Sallem Ben Mbarek.

Les informations véhiculées, qui sont contraires à ces faits, sont dénuées de tout fondement, conclut la même source.

Elliott Abrams, ancien diplomate américain

La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats Unis, une décision logique

L'ancien diplomate américain Elliott Abrams a qualifié de "logique" la décision américaine de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara, soulignant que les arguments avancés par les détracteurs de cette décision "ne tiennent pas la route".

Dans un article publié dans la revue US "National Review" sous le titre "La décision de Trump sur le Maroc était logique", Elliott Abrams, qui était représentant spécial américain pour le Venezuela, a critiqué les positions notamment de l'ancien envoyé spécial de l'ONU, James Baker, de l'ancien ambassadeur John Bolton et du sénateur républicain James Inhofe, vis-à-vis de la souveraineté du Royaume au Sahara.

"Pour des raisons qui ne sont pas convaincantes", ils se sont toujours opposés aux "revendications" territoriales du Maroc et ont soutenu un processus qui ne peut que nuire au Royaume, un "allié important des Etats-Unis dans une région dangereuse", a-t-il fait savoir.

"De plus, a-t-il averti, leurs propositions pourraient offrir le territoire au Polisario, une organisation vestige de la Guerre froide dont on ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce qu'elle joue le rôle du Maroc dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme".

Elliott Abrams a révélé que lorsqu'il était directeur des Affaires du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord au département d'Etat, sous la première administration de George W. Bush, James Baker, alors envoyé spécial pour le Sahara, avait dû démissionner "en grande partie" à cause du refus de l'administration Bush de soutenir son plan pour le Sahara.

L'ancien diplomate a précisé que trois rai-

sons ont poussé l'administration Bush à rejeter le plan Baker, la première étant que depuis la Marche Verte, ni Feu S.M Hassan II ni S.M le Roi Mohammed VI "n'ont jamais envisagé de laisser la région se séparer du Maroc".

Elliott Abrams, qui est actuellement chercheur principal en études du Moyen-Orient au Council on Foreign Relations, a par ailleurs fait observer que les Marocains sont unis lorsqu'il s'agit de la question du Sahara.

La deuxième raison derrière le rejet du plan Baker, a poursuivi l'expert en relations internationales, est qu'il aurait pu mener à la création d'un Etat dirigé par le Polisario au Sahara.

"Il y a plusieurs raisons pour lesquelles c'était et ça reste toujours une mauvaise idée", a fait remarquer Elliott Abrams, expliquant notamment que le Polisario "dépend depuis des décennies du soutien financier, diplomatique et militaire de l'Algérie qui l'abrite".

"L'Algérie a récemment dénoncé l'établissement par le Maroc de relations diplomatiques avec Israël ; et la frontière terrestre entre les deux pays est fermée depuis 1994", a-t-il rappelé.

L'indépendance du Sahara signifierait que les frontières terrestres du Maroc seraient composées de l'Algérie et de ce qui serait probablement "une dépendance algérienne". "Cela ne serait guère propice à la sécurité, à la prospérité et à la stabilité du Maroc", a écrit Elliott Abrams. L'expert du Moyen-Orient est aussi revenu sur la "relation longue et profonde" entre le Maroc et les Etats-Unis, et le rôle du Royaume comme "un allié majeur" en dehors de l'Otan.

"Il est inconcevable de penser que ce genre de relation sécuritaire puisse exister avec



un Etat dirigé par le Polisario", a souligné Elliott Abrams. Troisièmement, a-t-il ajouté, jamais dans l'histoire n'existait un Etat indépendant au Sahara.

"Il n'y avait et n'y a toujours pas de raison historique, politique ou juridique pressante d'en créer un (...). Si les Etats-Unis doivent soutenir un référendum d'indépendance pour le Sahara, pourquoi pas pour l'Ecosse et la Catalogne ? Pourquoi pas pour le Québec et le Pays de Galles ?", s'est interrogé l'auteur de l'article.

"Compte tenu de ces considérations et d'autres encore, les Etats-Unis ont rejeté à juste titre le plan Baker", a-t-il soutenu, notant que l'administration américaine de l'époque avait encouragé le gouvernement marocain à développer un plan crédible d'autonomie pour le Sahara, chose faite en 2007.

Elliott Abrams a mis l'accent sur le sou-

tien consistant de plusieurs administrations américaines, à la fois démocrates et républicaines, au plan d'autonomie marocain, estimant que la pleine reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara n'était pas une rupture "stupéfiante" par rapport aux précédentes positions américaines, comme l'a jugé James Baker.

"Il s'agissait plutôt d'une progression logique de ce qui avait été pendant plus d'une décennie, sous les administrations des deux partis, la position américaine : que l'autonomie sous souveraineté marocaine était la meilleure option réaliste", a-t-il relevé.

"En reconnaissant la souveraineté marocaine, les Etats-Unis ont mis davantage de pression pour une négociation sérieuse d'autonomie qui pourrait mettre fin au conflit. Aucune autre voie ne nous y mènera", a-t-il conclu.

L'administration Biden appelée à réaffirmer le soutien à la souveraineté du Maroc et au processus onusien

L'administration Biden est appelée à réaffirmer à la fois son soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et au processus de médiation sous l'égide de l'ONU pour résoudre ce différend, souligne un influent think tank américain.

Dans un rapport intitulé "Saisir les opportunités et renforcer les alliances en Afrique du Nord et de l'Ouest", l'Institut de Washington pour la politique au Proche-Orient recommande à la nouvelle administration US de renforcer son partenariat stratégique avec le Maroc, "le plus ancien allié arabe de l'Amérique". En ce sens, le rapport explique qu'il n'y a "aucune contradiction" entre la reconnaissance de la marocanité du Sahara et le soutien à la médiation onusienne, ajoutant que Washington devrait exhorter le Secrétaire général de l'ONU de nommer un nouvel Envoyé spécial tout en plaçant en faveur du maintien du déploiement de la MINURSO "pour préserver une paix fragile dans la région".

"En même temps, Washington devrait encourager le Maroc à tirer le maximum du potentiel de ses liens avec Israël en établissant, aussi vite que possible, des ambassades (...) et en explorant des partenariats tous azimuts dans les domaines économique, culturel, éducationnel et technologique, entre autres partenariats à même d'apporter des bénéfices sur le long terme au peuple marocain", soutient le think tank.

De même, les Etats-Unis devraient "capitaliser" sur la reconnaissance du Sahara pour appuyer le processus de démocratisation au Royaume, notamment à travers la promotion de l'autonomie avancée, des droits humains et de la gouvernance locale.

"Une des conséquences de la crise de la Covid-19 a été une plus grande dévotion des responsabilités de gouvernance de Rabat vers les localités, une tendance que Washington devrait encourager comme moyen d'accroître la reddition des comptes et d'améliorer le déploiement des services pu-

blics", fait remarquer le rapport.

Au volet économique, le rapport préconise une aide économique américaine ciblée en faveur de la création d'emplois pour les jeunes, notant que l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a appuyé divers projets destinés à soutenir les opportunités d'emplois pour les jeunes de moins de 34 ans.

"Davantage pourrait être fait, en particulier pour stimuler le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat", relève-t-on.

Au plan régional, le think tank estime que l'administration Biden devrait "encourager et mettre à profit la présence marocaine en Afrique", soulignant que "SM le Roi Mohammed VI a consacré une énorme énergie au cours des vingt dernières années à cultiver la présence diplomatique, financière et sécuritaire du Maroc dans toute l'Afrique occidentale et subsaharienne".

Le Maroc, ajoute-t-on, a également beaucoup investi dans des secteurs clés à travers le continent



tels que les télécommunications, les banques et les phosphates.

"Etant donné que l'Afrique, et le Sahel en particulier, est de plus en plus un lieu d'activisme terroriste ainsi qu'une zone d'implication croissante de la Russie et de la Chine, la capacité du Maroc à projeter sa puissance en tant que force stabilisatrice ne fera que gagner en importance pour les intérêts régionaux des Etats-Unis dans les an-

nées à venir", souligne-t-on.

"Washington devrait donc saisir l'implication du Royaume à travers le continent et concevoir son aide - en particulier dans les domaines sécuritaire et économique - en tenant davantage compte de la manière dont cette aide peut favoriser la capacité du Maroc à servir de stabilisateur régional", conclut le rapport.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAHIN-CAHA	AMBULANT	LIE	COUVERT DE DUNES	MÉTAL	EMPEREUR DE RUSSIE	EXTRA RADIUM	DÉBITRICES
BELLES LETTRES							
SUCRE		FESTIN	DÉDUCT-ION	COURRIER NON SOLLICITÉ			
GRECQUE	OFFICIER TURC			VOYELLES ARRIME		ÉPATE	
			BLOQUER EN DIRECT				
ESPRIT INVERSÉ		L'HOMME À LA POMME LIE			EN CATIMINI	SECRET FIN DE PARTIE	
NEON							
CRAQUEMENT				SÉLECTI-ONNENT			
				FASCINE			
TERNE		GREFFE	MÉTAL		GROGNE	VENU AU MONDE	
AUTEUR INCONNU			DÉSAGR-ÉABLE			ROLLÉ	
			EN PAIX			SHOOT	
CHOISIT	AVANCE EN LIQUIDE OR				EN PATOIS		PRONOM
CITOYEN-NETÉ							
ZIGUI-LLE			LETTRES DE BRIGITTE		ÂGES		

Solution mots flechés d'hier

ARRIVÉE	O	REFET HOSTEL	A	FOYER	CURE	POURRI ET RÉCI-POURRI	D	RESPECT CHANGÉ-ANT	M	ANTE	MÉTAL	F	DOMINE
RIVOLI	R	ÔT	VERRE DE BIÈRE	DEMI	ARE	FORME D'ÉTRÉ RECUIS	ES						
LETTRES DE SASSON	B	S	R	PINGRE	U	RACLÉ	O	ENF SUR-BOU-LOU DU SILENCE	A	R	E		
REPRIS	I	T	E	R	A	T	I	O	N	BOSSON	E	C	
TÊTE DE TRAIN	T	R	A	L	A	R	M	A	N	T			
	B	E	A	N	T	VENUE AU MONDE	N	E	E	FIN D'ANNÉE	E	E	
GRAND OUVERT	C	O	A	L	A	MARÉ	I	N	R	E	C	U	
	A	V	I	S	NISSE	ORIENT RADIUM	E	S	T	CHEF DE TRIBU	T	R	
OPINION ARGENT	A	S	ÂGE AVANT LA MORT	E	R	E	P	R	A	R	A	E	X
TRIBU	S	M	A	L	A	ENF	M	P	R	I	N	T	R
	A	E	R	E	BALAI	M	I	S	E	SYMBOL DU NÉON	B		
OR	T	V	A	TÊTE DE RADIUM	R	A	N	U					
MÉTAL CUBE	D	E	N	T	O	R	S	E	S				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Zazfir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmouein Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

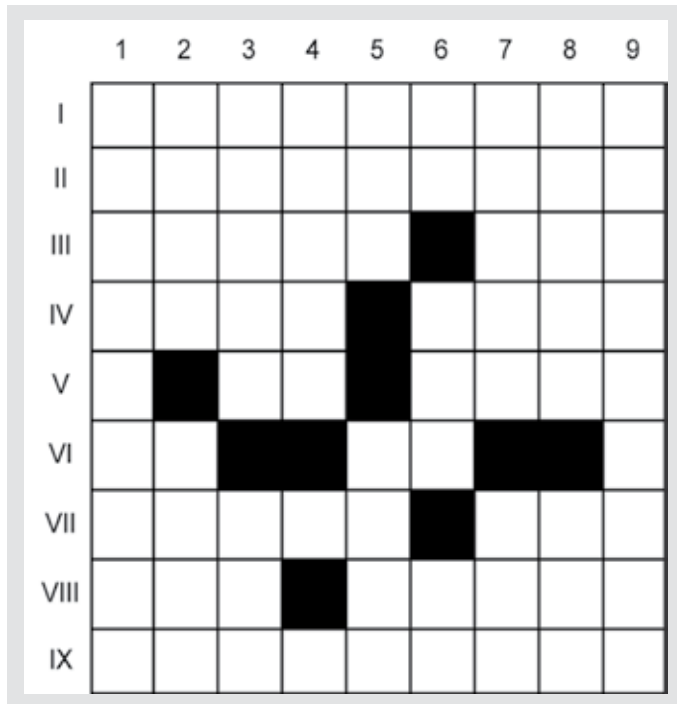
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Une ligne noire rimbaldienne.
- II. Eaux.
- III. Ca s'écrit sans eau – Domaine de la création.
- IV. Comme chou ? – Liqueur.
- V. Son pique est fagoté – Mit.
- VI. A l'entrée du labo – Deux gouttes de Ricard.
- VII. Principe odorant – Projette un déplacement (en Irlande ?)
- VIII. Peut être sec – Charles connu.
- IX. Poussée à la performance.

VERTICALEMENT

- 1. Politesse.
- 2. Surface – Philosophe.
- 3. Prénom féminin – Détournement.
- 4. Anciens poètes .
- 5. Lopin de garenne – Voyage en restant sur place.
- 6. Coulée de lave – Pomme – Animal cool, pas animalcule.
- 7. Fort connu - Affluent du Danube.
- 8. Mets au courant – Crie dans les bois.
- 9. Os.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

2				5 1				
	7 5 2			6 4 9				
4 6 7								
9 3		2 8						
		1 9		7 8				
			3 1		9 2			
				6 7 8				
7 5 3			9 4 2					
1 8					5			

Moyen

6	3							
3 9		5 8			7			
8				9	3			
8			7 1					5
5			8 6					1
6	4						8	
5		2 4		7 6				
				7	5			

Difficile

7		8 1 4						
5 4			6					
	9							
4 8					7			
	7		2		1			
9					3 2			
					9			
			4		5 8			
			7 6 5		3			

Expert

2 3			8 1 7					
								4
	6			7 2				
1			5 8		4			
		8		4 9				5
		4 7			6			
8								
	6 1 8				7 2			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6 5 2	1 9 8	7 3 4						
4 9 1	2 7 3	8 5 6						
3 8 7	6 5 4	9 2 1						
5 2 6	9 4 7	1 8 3						
9 1 3	8 2 6	5 4 7						
7 4 8	5 3 1	2 6 9						
2 7 5	3 6 9	4 1 8						
8 6 9	4 1 5	3 7 2						
1 3 4	7 8 2	6 9 5						

Moyen

6 2 7	1 3 9	4 8 5						
4 1 5	6 2 8	9 3 7						
9 3 8	5 7 4	6 2 1						
7 6 9	8 5 1	3 4 2						
1 4 2	3 6 7	5 9 8						
8 5 3	9 4 2	1 7 6						
5 8 4	2 1 3	7 6 9						
2 7 6	4 9 5	8 1 3						
3 9 1	7 8 6	2 5 4						

Difficile

8 2 3	9 1 7	5 4 6						
5 7 4	8 6 3	9 1 2						
1 6 9	4 2 5	8 7 3						
4 8 7	2 3 6	1 5 9						
3 5 6	1 4 9	2 8 7						
9 1 2	5 7 8	6 3 4						
6 9 1	3 8 4	7 2 5						
7 3 8	6 5 2	4 9 1						
2 4 5	7 9 1	3 6 8						

Expert

6 4 3	9 1 5	2 8 7						
9 8 2	7 3 4	1 6 5						
5 1 7	6 2 8	9 3 4						
7 2 6	1 8 3	5 4 9						
3 5 8	4 9 2	7 1 6						
1 9 4	5 6 7	8 2 3						
8 7 1	3 4 9	6 5 2						
4 6 5	2 7 1	3 9 8						
2 3 9	8 5 6	4 7 1						

La BVC progresse
du 1^{er} au
5 février

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 1^{er} au 05 février 2021 dans le vert, ses deux principaux indices, Masi et Madex, gagnant respectivement 0,72% et 0,73%.

Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est hissé à 11.713,5 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a avancé à 9.549,17 points. Les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces deux baromètres se sont élevées à 3,78% et 3,91%, rapporte la MAP.

Le nouvel indice Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la place casablanaise, s'est bonifié de 0,38% à 955,53 points. L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a, pour sa part, pris 0,18% à 894,45 points.

Sur le volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a progressé de 0,46% à 10.710,54 points et le FTSE Morocco All-Liquid de 0,6% à 10.057,05 points.

La cote doit ces évolutions notamment à la bonne tenue de 18 secteurs, lesquels ont signé des hausses allant de 0,41% pour les "équipements électroniques et électriques" à 4,82% pour les "assurances".

Cependant, l'indice des "ingénieries et biens d'équipement industriels" s'est déprécié de 5,21% au même titre que les "loisirs et hôtels" (3,96%) et les "services aux collectivités" (1,45%).

Aux valeurs, Wafa Assurance s'est placé en tête de l'indice Masi avec un gain de 7,49%, devant Auto Hall (5,47%) et Lesieur Cristal (4,92%).

A l'opposé, le titre de Delatre Levivier Maroc a lâché 8,55%, plus fort repli de la semaine, suivi d'Oulmes (5,78%) et Cartier Saada (5,08%).

La capitalisation boursière s'est, quant à elle, chiffrée à près de 605,26 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à 418,1 millions de dirhams (MDH).

Avec un volume transactionnel de plus de 68,9 MDH, Sodep-Marsa Maroc a été l'instuteur le plus actif de la semaine, s'accaparant 16,63% des transactions, devant Itissalat Al-Maghrib (10,26%) et Attijariwafa Bank (7,85%).

Les industriels confiants pour les trois prochains mois



Un vent d'optimisme souffle en ce début d'année sur les entreprises opérant dans le secteur industriel. Dans une enquête de conjoncture au titre du mois de décembre 2020 publiée par Bank Al-Maghrib (BAM), les industriels déclarent s'attendre globalement à une hausse de la production et des ventes pour les trois prochains mois.

Soulignons cependant que 20% des chefs d'entreprise de ce secteur déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 34% pour ce qui est des ventes, selon les données collectées entre le 1^{er} et le 29 janvier 2021.

Par branche d'activité, les chefs d'entreprise s'attendent à un accroissement de la production et des ventes dans l'«agro-alimentaire». Il sied toutefois de préciser que 26% des patrons déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 28% pour ce qui est des ventes.

Dans le «textile et cuir», plus de la moitié des patrons (53%) s'attendent à une stagnation de la production pour les trois prochains mois, tandis que près d'un tiers (32%) d'entre eux déclare ne pas

avoir de visibilité.

Si l'on en croit les résultats de cette enquête, ces proportions sont respectivement de 52% et de 33% pour ce qui est des ventes.

Un vent d'optimisme souffle aussi dans la «chimie et parachimie» où, pour les trois mois à venir, les entreprises anticipent une amélioration de la production et des ventes, note Bank Al-Maghrib précisant toutefois que le tiers des industriels déclare ne pas avoir de

visibilité quant à l'évolution de l'activité.

Selon les données recueillies par la banque centrale, dans la «mécanique et métallurgie», les industriels s'attendent à une hausse de la production et des ventes pour les trois prochains mois, mais un quart des entreprises sondées déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et près des deux tiers pour ce qui est des ventes.

Dans l'«électricité et électronique», pour les trois prochains mois, les industriels de la branche anticipent une stagnation de la production et une baisse des ventes. Cependant, 23% des patrons déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 44% pour ce qui est des ventes.

Dans une note synthétisant les résultats de son enquête mensuelle de conjoncture, Bank Al-Maghrib rapporte que l'activité du secteur industriel a stagné en décembre 2020, notant ainsi une stagnation de la production et une stabilité à 70% du taux d'utilisation des capacités (TUC).

En ce qui concerne les ventes, «l'enquête fait ressortir qu'elles auraient enregistré une augmentation

aussi bien sur le marché local qu'étranger. De même, les commandes auraient progressé, avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale», souligne la banque centrale de même source.

Par branche d'activité, en décembre 2020, il ressort de la même enquête que la production est restée quasiment stable d'un mois à l'autre dans l'«agro-alimentaire» et a enregistré une hausse dans le «textile et cuir», dans la «chimie et parachimie» et dans l'«électricité et électronique», selon la banque centrale. En revanche, il apparaît que la production a accusé une baisse dans la «mécanique et métallurgie» en décembre dernier, selon toujours les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib.

S'agissant des ventes, BAM indique qu'elles auraient progressé dans toutes les branches à l'exception de conjoncture, Bank Al-Maghrib rapporte que l'activité du secteur agro-alimentaire où elles auraient plutôt stagné. Quant aux commandes, elles auraient connu une hausse dans l'«agro-alimentaire» et le «textile et cuir», une stagnation dans la «chimie et parachimie» et une baisse dans la «mécanique et métallurgie», poursuit la note.

Alain Bouithy



Les chefs d'entreprise s'attendent globalement à une hausse de la production et des ventes

La courbe primaire maintient son trend baissier sur le marché obligataire

La pression d'une demande importante face à une offre modérée en bons du Trésor (BDT) maintient la tendance baissière de la courbe primaire sur le marché obligataire durant la période allant du 29 janvier au 04 février 2021, d'après Attijari Global Research (AGR).

Les taux de rendement des maturités 13 semaines, 52 semaines et 2 ans ont, en effet, reculé de 3 points de base (PBS), 1 PBS et 2 PBS respectivement, précise AGR dans sa note hebdomadaire "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" relative à la semaine allant du 29 janvier au 04 février.

Au terme de cette séance d'adjudication, le Trésor lève 1,5 MMDH face à une demande

dépassant les 6 MMDH, fait savoir la même source, ajoutant que le taux de satisfaction de la séance ressort à seulement 25%.

Par ailleurs, ladite note indique que le montant cumulé des levées du Trésor ressort à 4,5 MMDH. Tenant compte des besoins annoncés du Trésor durant le mois en cours de 10,3 MMDH, le reliquat à financer d'ici la fin du mois s'élève à 5,8 MMDH.

Selon AGR, les taux obligataires primaires devraient poursuivre leur tendance baissière durant les séances restantes du premier trimestre 2021 et ce, en raison de la baisse des exigences de rentabilité des investisseurs et d'une situation confortable des finances publiques en ce début d'année.

Le flux des IDE en légère hausse en 2020

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) a enregistré une légère hausse de 1% à fin décembre 2020, atteignant 15,54 milliards de dirhams (MMDH) contre 15,37 MMDH un an auparavant, selon l'Office des changes.

Ce résultat s'explique par une baisse des dépenses des IDE de 41,6% à 10,82 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes (-22,3%), précise l'Office dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs au terme de l'année 2020.

Pour ce qui est du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a connu une baisse de plus de 5,27 MMDH au titre de l'année 2020.

Les IDE ont ainsi atteint près de 7,74 MMDH en 2020, soit une baisse de 32,8%, tandis que les cessions de ces investissements ont plus que doublé (+1,49 MMDH).

L'Office des changes fait également savoir que les envois de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger ont enregistré une hausse de 5% à 67,99 MMDH en 2020.

Les recettes voyages ont, quant à elles, atteint 36,36 MMDH au titre de 2020 et les dépenses ont reculé de 49,6% à 10,54 MMDH. Ainsi, l'excédent de la balance voyages s'est inscrit en baisse de 55,3%.

Le secteur avicole toujours dans l'impasse

Les acteurs du secteur avicole marocain, toujours dans l'impasse en raison de la crise persistante du nouveau coronavirus (Covid-19), se trouvent face à l'envolée des prix des aliments composés pour volailles. Mais comment arrêter l'hémorragie ?

Cette situation trouve son origine notamment dans la hausse des prix des matières premières, dont le maïs et le soja qui ont vu leurs cours augmenter significativement pour atteindre des plus hauts, rapporte la MAP.

"La hausse des prix des aliments vient s'ajouter aux problèmes du secteur avicole. Cette hausse provient essentiellement de l'envolée des cours de certains intrants à l'international comme le soja et le maïs. En cause, la diminution des exportations de l'Argentine, dont la production a souffert de la sécheresse", a expliqué Abderrahmane Ryadi, secrétaire général de l'Association nationale des producteurs des viandes de volailles (APV).

Il s'agit aussi du retour en force de la demande de la Chine sur le marché international de maïs et de soja, ainsi que des spéculations boursières, a soutenu M. Ryadi dans une déclaration à la MAP.

Il a, dans ce sens, souligné que les éleveurs souffrent énormément de cette hausse des prix. "Les usines sont obligées d'augmenter le prix. Le coût d'achat de trois tonnes en août dernier est actuellement équivalent à seulement deux tonnes. Cette charge supplémentaire est à la fin supportée par

les éleveurs qui subissent de plein fouet cette hausse des prix", a-t-il précisé.

Ainsi, la pression va augmenter sur ces éleveurs pour honorer leurs engagements durant cette période de crise, averti le secrétaire général de l'APV, estimant que les différents acteurs du secteur doivent se partager les dégâts pour pouvoir résister à cette crise.

"Pour pouvoir couvrir cette nouvelle charge, il faut réduire la production afin de permettre aux prix de repartir à la hausse. Il n'y a pas une autre solution", a-t-il dit. Et de poursuivre que "cette réduction doit être bien réfléchie et non pas aléatoire et ce, pour éviter la forte volatilité qui ne profite ni aux producteurs, ni aux éleveurs, ni même aux consommateurs".

Il s'agit "d'un compromis" et ce, dans l'attente de la mise en place au niveau du marché national de mécanismes à même de pouvoir gérer ces variations sur les marchés internationaux des in-



trants, a-t-il fait remarquer.

Certes, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a pesé lourdement sur la demande provenant de l'écosystème entourant l'aviculture (restauration, hôtellerie, événementiel, etc), mais le secteur fait face à une crise structurelle qui date de plusieurs années et nécessite des mesures concrètes.

La loi de l'offre et de la demande n'est pas toujours respectée. D'ailleurs, c'était le cas lorsque la demande s'est effondrée, alors que l'offre a gardé son niveau. Résultat: chute des prix et pertes colossales obligeant les producteurs à réduire drastiquement leur rythme, ce qui a par la suite engendré une forte hausse des prix.

"Depuis plus d'une décennie,

le secteur avicole souffre d'une crise structurelle qui a été aggravée par la Covid-19", a indiqué M. Ryadi, déplorant l'absence d'un système qui régule la production.

"Nous sommes souvent dans le cas d'une surproduction ou une sous-production, ce qui constitue un obstacle majeur pour l'investissement au regard du manque d'une visibilité claire", a-t-il noté, ajoutant que cette année, avec la crise du coronavirus, l'offre s'est contractée davantage pour pallier la chute de la demande.

Le secteur avicole est considéré comme l'une des activités agricoles les plus dynamiques au Maroc. Ses produits sont consommés par l'ensemble de la population et constituent une source

importante de protéines d'origine animale.

En 2019, le secteur avicole moderne a produit 732.000 tonnes de viandes de volaille et 6,1 milliards d'œufs de consommation, soit un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de dirhams (MMDH), avec 160.000 emplois directs et 370.000 emplois indirects, d'après les chiffres de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA). Côté consommation, les viandes de volaille ont atteint 22,1 kg/hab/an, tandis que les œufs 195 unités/hab/an.

Pour ce qui est du secteur avicole traditionnel, il a produit 50.000 tonnes de viandes de volaille et 800 millions d'œufs de consommation.



Les éleveurs souffrent énormément de la hausse des prix des aliments

L'AG de l'OMT à Marrakech, un premier pas vers la relance touristique

La 24ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), prévue en octobre prochain à Marrakech, constitue un premier pas vers la relance du secteur touristique marocain, a affirmé le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, qui effectue une visite officielle au Royaume.

Le Maroc est préparé sur le plan sanitaire et dispose d'une infrastructure solide pour accueillir les touristes, a souligné M. Pololikashvili dans un entretien accordé

à la MAP, saluant les décisions prises par le gouvernement marocain notamment en faveur du secteur privé, frappé de plein fouet par la pandémie du nouveau coronavirus.

M. Pololikashvili a rappelé, à ce propos, le poids majeur du tourisme dans l'économie marocaine, mettant en avant l'importance de soutenir financièrement les milliers de familles vivant du secteur.

Le responsable onusien a, en outre, souligné la nécessité de booster le tourisme domestique comme une étape initiale, eu égard

aux restrictions de voyage mises en place dans le monde entier.

"Les touristes ont commencé à bouger davantage, à visiter et à découvrir de nouvelles destinations. Le tourisme interne serait la première étape pour relancer le tourisme partout dans le monde", a-t-il estimé.

Et de relever que la relance du tourisme mondial reste tributaire de plusieurs facteurs, notamment l'ouverture des frontières. "Aujourd'hui, près de 80% des pays ont fermé leurs frontières en imposant différents types de

restrictions".

La relance dépendra aussi de la levée des restrictions et de l'état d'avancement des campagnes de vaccination dans le monde, a noté M. Pololikashvili, mettant en exergue la nécessité de développer un protocole harmonisé pour les personnes qui vont être vaccinées.

D'après les estimations de l'OMT, un retour à la normalité est prévu dans 3 à 4 ans, a fait savoir le responsable onusien, ajoutant que cela nécessitera de la patience, une multitude d'analyses et des projets innovants, tel que le passe-

port digital.

Le tourisme mondial a perdu 1.300 milliards de dollars en 2020, selon l'Organisation. Un chiffre qui représente "plus de 11 fois la perte enregistrée pendant la crise économique mondiale de 2009" et correspond à une chute de 74% des arrivées de touristes dans le monde par rapport à 2019.

"L'année 2020 aura été la pire année de l'histoire du tourisme avec 1 milliard d'arrivées internationales en moins par rapport à 2019", estime l'agence onusienne basée à Madrid.

Art & culture

Remise à Rabat du Prix du Maroc du livre pour l'année 2020

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la culture - a organisé, vendredi à Rabat, une cérémonie de remise du Prix du Maroc du Livre, au titre de l'année 2020, en hommage aux écrivains marocains, et en reconnaissance de leur efforts en matière de créativité, de recherche, de traduction et dans le large domaine de la propriété intellectuelle.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de l'Historiographe du Royaume et Porte-parole du Palais Royal, Abdelhaq Lamrini, du directeur des Archives du Maroc, Jamaà Baida, du Directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), Mohamed El Ferran et d'autres personnalités éminentes du monde intellectuel et culturel, a été l'occasion pour rendre hommage aux écrivains récipiendaires de ce prestigieux prix qui souffle sa 52ème bougie.

Dans la catégorie des Sciences sociales, le prix a été remporté par l'auteur Al Habib Astati Zine Eddine pour son ouvrage en arabe sur Les mouvements de contestation au Maroc et la dynamique du changement dans la continuité, édité au Centre arabe de recherches et d'études politiques à Doha,

tandis que dans la catégorie Sciences humaines, le prix est revenu à Moustapha Bouaziz pour son œuvre "Les Nationalistes Marocains au XX^e siècle: 1873-1999", paru en deux tomes chez Dar Afriqia-Asharq.

Le Prix des Etudes littéraires, linguistiques et artistiques a été décerné à Abdelrahmane El Timara pour son livre, également en arabe sur Le possible et l'impossible: La référence politique dans le récit, paru chez Dar Konoz Al-ma'arfa" en Jordanie, alors qu'un ouvrage qui approche La linguistique amazighe: caractéristiques et construction de la phrase, de son auteur Rachid Laabdlaoui (Dar Bouregreg) a été primé dans la catégorie Etudes sur la culture amazighe.

Pour la catégorie Traduction, le jury du prix du livre a porté son choix sur Hassan Amili et Abderrazak El Asri pour leur traduction de l'ouvrage "Rabat et sa région" œuvre de la mission scientifique française paru aux éditions Dar Bouregreg, ex-aequo avec Abderrahim Hazl pour sa traduction du livre d'André Adam "Histoire de Casablanca, des origines à 1914", paru aux éditions Dar Al Aman.

Le prix de la poésie a été décerné à

Mohamed Aniba El Hamri pour son recueil "Tartaoui Banjaâ Alqassid", paru chez Dar Aqarawyen, alors que le prix de la catégorie Narration est allé à Chouaib Halifi pour son roman en arabe "La tansa mataqoul" (n'oubliez pas ce que tu dis).

L'écrivain amazighophone Abdellah El Menani, a été primé dans la catégorie de la Création littéraire amazighe, alors que Abdellah Derkoui s'est, quant à lui, adjugé le prix du Livre de l'enfant et des jeunes pour son récit "Et la vie continue", paru aux Imprimeries Bilal.

Dans une allocution de circonstance, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous, a affirmé que cette manifestation annuelle représente un rendez-vous culturel important dans le plan d'action du ministère, et revêt une particularité cette année eu égard à la crise sanitaire, économique et sociale actuelle, soulignant la nécessité d'observer le présent et de se remémorer le passé pour bâtir l'avenir.

Et d'ajouter que cette échéance constitue une opportunité pour revitaliser la vie intellectuelle marocaine, de promouvoir la pensée et la conscience collective et d'encourager les intellectuels, écrivains et pen-

seurs à écrire pour davantage de prospérité et de créativité, soulignant que malgré les conditions sanitaires actuelles, le ministère a veillé, avec responsabilité et engagement, au respect des mesures de sécurité dans l'organisation de cette manifestation culturelle visant à promouvoir le livre, la culture et la civilisation marocaine. Les travaux des jurys du Prix du Maroc du Livre dans son édition de l'année 2020 ont été présidés par Abdelilah Belkeziz, tandis que la présidence des sous-jurys a été confiée à Latifa Messikini (poésie), Mohamed Adiouane (narration, créativité littéraire amazighe et livre destiné aux enfants et aux jeunes), Abdelghani Moundib (sciences sociales), Mohamed Cheikh (sciences humaines), Naoual Benbrahim (études littéraires, artistiques et linguistiques, et études de la culture amazighe) et Khalid Benschir (traduction). L'édition a été marquée par la participation de 222 ouvrages, répartis entre la poésie (26 livres), la narration (61), les sciences humaines (37), les sciences sociales (15), les études littéraires, artistiques et linguistiques (25), les études de la culture amazighe (1 livre), la création littéraire amazighe (24), le livre destiné aux enfants et aux jeunes (16) et la traduction (17).



Amarg N-Rrways, le legs des troubadours du Souss en quête de préservation

Trait d'union entre la poésie chantée du Souss foncièrement orale (Ahwach) et celle urbaine contemporaine performée par des groupes comme Izenzaren ou encore Ousmane, l'Amarg des Rrways (Amarg N-Rrways) constitue une pratique artistique à la fois originale et malléable. Originale, car la musique d'Amarg des Rrways repose sur des instruments caractéristiques (comme Ribab et Lutar) et une échelle musicale bien particulière: la gamme pentatonique. Cette gamme à cinq hauteurs de différence n'est pas sans rappeler des airs de quelques contrées d'Asie orientale (Chine, Mongolie ou Japon), d'Afrique

de l'est (Ethiopie) ou encore de la musique celtique, blues ou rock. Selon le chercheur à l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), Aboulkacem El Khatir, les instruments utilisés par l'Amarg des Rrways appartiennent à des univers culturels différents. "Le tambourin est l'instrument de l'Ahwach ou musique communautaire, le Ribab caractérise le style Imazghi, qui désigne les chants religieux exécutés par des disciples des mouvements maraboutiques en tachelhit, et Lutar - ou gambri comme on disait au début du XX^e siècle - est "l'instrument national" des Ichelhiyn", pour utiliser ce terme de Basset. Il est l'outil qui accompagne

les chansons lyriques", indique-t-il dans une déclaration à MAP-Amazigh. Dans son essence même, l'Amarg N-Rrways s'avère une pratique alliant musique, poésie chantée et chorégraphie. M. El Khatir relève, à cet égard, que cette pratique se distingue par son aspect de synthèse entre styles, instruments et arts différents, prisés dans des traditions orales aux inspirations multiples. Par ailleurs, cet art a fait montre d'une grande flexibilité qui tient sa raison d'être du fait que les Rrways étaient des poètes chanteurs itinérants. A l'image des troubadours européens du Moyen-âge ou encore des Ghivane de la tradition dialectale marocaine, les Rrways du Souss avaient l'habitude, au début du vingtième siècle, de disséminer leur répertoire de village en village, tout en vivant de l'hospitalité des caïds et chefs de tribus. Aboulkacem El Khatir perçoit cette tradition comme "une aventure artistique menée par des individus libres de toutes attaches villageoises ou confrériques, et qui sont disposés à intégrer les scènes de spectacle au niveau national et international". Répondant aux exigences de l'apparition de nouveaux modes de divertisse-

ment domestique dans les demeures seigneuriales des grands commandements ruraux, cette pratique s'est, par la suite, acclimatée avec les lieux publics des places urbaines comme Lmchwer à Tiznit, et Jamaa Lefna à Marrakech, explique le chercheur. Et de noter que cette pratique est née des transformations sociales survenues depuis la fin du XIX^e siècle dans les sociétés amazighes. "Si elle a d'abord bénéficié de la présence de centres de pouvoirs locaux, elle a évolué dans le cadre de la transformation des modes de divertissements des mécènes ruraux que constituent ces chefs locaux et les caïds (grands et petits), et le développement des centres urbains comme Tiznit". Cette adaptation s'est poursuivie par l'intégration d'autres espaces dans le sillage de la vague d'émigration depuis les villages du Souss vers les villes marocaines et l'Europe. Amarg N-Rrways a, par conséquent, pu élargir son étendue sur l'ensemble du territoire national. Ainsi Lhaj Belaïd (1872/75 - 1945) s'était-il distingué comme la figure de proue à Tiznit et environs, tandis que Rrways Mohamed Sasbou (1865 - 1948) s'était imposé comme le chef de file de

l'école de Tirruysa à Casablanca.

Aujourd'hui, le défi majeur de l'art des Rrways consiste à conserver son identité tout en s'inscrivant dans la modernité. A cet effet, Brahim El Mazned a initié un projet important, à savoir l'Anthologie "Rrways, voyage dans l'univers des poètes chanteurs itinérants amazighs", qui vient de paraître. Ayant mobilisé 80 musiciens, dont 50 interprètes, enregistrés pendant près de trois mois au studio Hiba à Casablanca, ce projet vise à "préserver ce corpus musical majeur, qui pourrait bien s'éteindre si aucun travail de préservation, de promotion et de revalorisation n'est réalisé", note M. El Mazned. "Avec l'anthologie, j'ai souhaité contribuer à ce travail et apporter ma pierre à l'édifice dans la préservation des formes artistiques traditionnelles de notre pays", confie-t-il à MAP-Amazigh. Un effort plus que louable, car les formes artistiques traditionnelles, comme l'Amarg ou l'Aïta, constituent de véritables piliers du patrimoine culturel national, dont la conservation et la promotion sont essentielles pour construire une mémoire collective pour les générations futures.



Laura Smet confie sa lassitude des restrictions liées à la crise sanitaire



Si un troisième confinement n'est pas à l'ordre du jour en France, les salles de concerts, les théâtres et les cinémas sont toujours fermés depuis plusieurs mois. De quoi contraindre de nombreux artistes à repousser voire annuler leurs représentations sur scène. Du côté du septième art, plusieurs sorties de films prévues en fin d'année dernière ou en début d'année ont été reportées. C'est notamment le cas des Tuche 4 qui, après avoir été décalé du 9 au 16 décembre 2020 puis du 16 décembre au 3 février 2021, sera finalement projeté dans les salles obscures à partir du 8 décembre prochain.

Récemment devenue maman d'un petit garçon prénommé Léo, Laura Smet

ne supporte plus de vivre au rythme des restrictions sanitaires. Comme plusieurs de ses confrères et consœurs, l'actrice a fait part de sa lassitude dans un message publié sur son compte Instagram, samedi 6 février. Suivie par près de 275 000 abonnés, la fille de Nathalie Baye et Johnny Hallyday a publié une photo d'elle en noir et blanc sur laquelle elle apparaît avec une cigarette à la bouche. "Envie de maquillage, de musique, de cinéma, de bruit, de rêve, de sueur, de rire, de fatigue bref, de vivre", a écrit celle qui a dernièrement prêté ses traits à Louise Kerlac, héroïne de la mini-série La Garçonne sur France 2.

Interrogé sur une éventuelle réouverture des lieux culturels, lors de sa der-

nière conférence de presse jeudi 4 février, le Premier ministre Jean Castex n'a pas voulu donner de perspectives. Le chef du gouvernement a toutefois évoqué une réflexion en cours pour les musées. "J'ai déjà indiqué que le mois de février était définitivement compromis. La ministre de la Culture Roselyne Bachelot travaille avec les professionnels et sans doute établir une distinction entre les établissements publics culturels y circulant par exemple les musées, a-t-il déclaré. On pourrait avoir, dans un souci de prévisibilité une ouverture plus anticipée que les autres. On y travaille et on va essayer de donner de la visibilité."

Bouillon de culture

Décès d'Ezzat

El Alaili

Le célèbre acteur égyptien Ezzat El Alaili est décédé vendredi, tôt dans la matinée, à l'âge de 86 ans.

Le syndicat égyptien des acteurs professionnels a déploré la mort du défunt, alors que ses collègues artistes l'ont considéré, dans des tweets, comme étant un grand acteur qui a toujours fait preuve d'un "professionnalisme rare".

La dernière apparition du défunt était lors de la dernière édition du Festival international d'Alexandrie du film méditerranéen, tenue en novembre dernier, où il a été honoré avec une pléiade de stars du septième art en Égypte et dans le monde arabe.

Ezzat El Alaili est lauréat de l'Institut supérieur des arts dramatiques en 1960 et a campé plusieurs rôles au théâtre et au cinéma, notamment dans le film "Message d'une femme inconnue" (1962), réalisé par l'Égyptien Salah Abou Seif.



Voltaire avant Voltaire, la nouvelle saga de France 2



Après Victor Hugo, Molière, de Gaulle et bientôt "Germinal", une nouvelle saga historique du service public consacrée aux jeunes années de Voltaire, rarement évoquées, sera diffusée en prime time les 8 et 15 février, sur France 2. Loin du Voltaire vieillissant et célèbre généralement retenu, on découvre le futur philosophe des Lumières, né François-Marie Arouet et roturier de naissance, bousculant dès la vingtaine toutes les conventions par son irrévérence, bien avant sa rencontre amoureuse et intellectuelle avec la marquise Emile du Châtelet. "Voltaire a eu une vie de jeune homme. Dès ses 20 ans, il apparaissait comme un petit ambitieux insolent, refusant de se taire contre l'intolérance et l'arbitraire", explique à l'AFP Georges-Marc Benamou, qui cosigne le scénario avec le réalisateur Alain Tasma. "C'est un personnage extrêmement moderne, extravagant, toujours en colère, courageux dans chacun de ses combats contre l'intolérance et le fanatisme religieux. Pas à

pas, il est devenu Voltaire. On a fait de sa jeunesse méconnue un film de cape et d'épée, mais aussi du combat d'idées", ajoute l'écrivain. Celui-ci prépare par ailleurs une grande histoire de la Guerre d'Algérie, mais aussi une adaptation pour la télévision de "La Peste" d'Albert Camus dont il vient d'acquiescer les droits. "Voltaire est le Coluche des Lumières, un provocateur qui a enfoncé tous les blocages de l'époque. Il a été féministe avant l'heure, l'inventeur de la liberté, construisant tous les éléments qui vont faire la Révolution française", souligne encore M. Benamou, passionné par "le plus turbulent des philosophes".

Tournée au château de Chantilly (Oise) avec les contraintes des gestes barrière, la saga des "Aventures du jeune Voltaire", fresque moderne à la dramaturgie haletante, comprend quatre épisodes diffusés deux par deux, offrant des reconstitutions très réussies et servie par un casting efficace.

Thomas Solivères, révélé au théâtre en 2012 au côté de Line Renaud dans la pièce "Harold et Maud", fait merveille dans le rôle de l'espion et attachant jeune Voltaire, plein de fougue. Thibault de Montalembert, l'agent-star de la série "Dix pour cent", livre une belle partition dans le personnage du duc d'Orléans. Hippolyte Girardot campe le duc de Sully et Valérie Bonneton est la marquise de Bernières.

Alors que son père veut en faire un notaire, le futur Voltaire préfère devenir poète et rompre les liens familiaux pour y parvenir. "S'il faut prendre ce risque pour connaître la gloire, j'en accepte les maux, les peines, les déboires. Mais de ma poésie la secrète alchimie me conduira sûrement à l'Académie".

"Les séries d'époque peuvent faire peur à certains, mais ce n'est pas un cours d'histoire. C'est le parcours d'un impertinent, moderne et audacieux", confie Thomas Solivères. "Je ne pouvais pas passer à côté de ce rôle!"



L'OMS appelle à un partage des technologies *Les USA vers le point de rupture*



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé vendredi les laboratoires à partager leurs technologies afin d'accroître la production de vaccins contre le Covid-19, au moment où le président américain Joe Biden prévenait que la pandémie risquait de porter son pays au "point de rupture".

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé "à un développement massif des capacités de production" des vaccins pour ne pas annihiler tous les progrès faits dans la lutte contre la pandémie. Il a cité l'exemple du groupe pharmaceutique français Sanofi, qui a pris du retard dans le développement de son propre vaccin mais a offert de produire à partir de cet été celui de son concurrent Pfizer/BioNTech, déjà largement autorisé et à l'efficacité prouvée. "Nous appelons d'autres compagnies à suivre cet exemple", a-t-il lancé.

Les enjeux financiers sont gigantesques. Pfizer a estimé que le chiffre d'affaires de son vaccin anti-covid atteindrait en 2021 le montant astronomique de 15 milliards de dollars.

Fin janvier le Suisse Novartis avait aussi annoncé qu'il mettait à disposition des capacités pour

conditionner le vaccin de Pfizer/BioNTech en flacons. "Les fabricants peuvent faire plus: ils ont reçu d'importants fonds publics, et nous les encourageons tous à partager les données et technologies pour aider à un accès équitable aux vaccins dans le monde entier", a dit le docteur Tedros.

Au même moment, le président américain Joe Biden a insisté sur les difficultés dans lesquelles la pandémie plongeait un grand nombre d'Américains. "Je vois énormément de douleur dans ce pays, beaucoup de gens n'ont plus de travail, beaucoup de gens sont à un point de rupture", a déclaré M. Biden depuis la Maison Blanche. "Les Américains attendent de l'aide de leur gouvernement (...). Je vais agir et je vais agir vite", a-t-il poursuivi.

Son gouvernement a présenté un plan d'aides de 1.900 milliards de dollars pour redresser l'économie américaine, qui reste convalescente avec un marché de l'emploi toujours atone malgré un léger recul du taux de chômage en janvier.

En Allemagne, le directeur de l'institut de veille épidémiologique Robert Koch a lui aussi tiré la sonnette d'alarme. "Le virus n'est pas

encore fatigué, au contraire, il vient de recevoir un nouveau coup de pouce" avec les variants britannique et sud-africain, a déploré Lothar Wieler, douchant les espoirs d'une levée rapide des restrictions face à un virus devenu "plus dangereux".

Le vaccin développé par la firme AstraZeneca, désormais disponible, a été limité vendredi dans son emploi par d'autres pays européens. L'Espagne a décidé de le réserver aux personnes de moins de 55 ans et la Grèce à celles de moins de 65 ans. La France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Suède et d'autres pays ont fixé des limites d'âge pour ce vaccin, en raison du manque d'évaluation des risques chez les populations les plus âgées.

Aux Etats-Unis, le laboratoire Johnson & Johnson a demandé d'autoriser en urgence son vaccin, particulièrement attendu et qui ne s'administre qu'en une seule dose. Cependant ses résultats cliniques ont soulevé une inquiétude: le remède s'est montré plus efficace aux Etats-Unis (72%) qu'en Afrique du Sud (57%), où un variant est devenu largement majoritaire.

Les experts y voient l'indication que de futurs variants pourraient finir par totalement

contourner les défenses immunitaires développées par les vaccins actuels.

Partout dans le monde, commandes et livraisons de vaccins s'accélérent. En Europe, aidée par Pékin, la Serbie fait la course en tête. Dans le petit pays des Balkans de sept millions d'habitants, plus de 450.000 personnes ont reçu une dose en l'espace de deux semaines, soit le deuxième taux de vaccination des pays européens après le Royaume-Uni, d'après la publication scientifique Our World in Data.

Sur le site gouvernemental dédié, les gens sont invités à cocher des cases pour dire leurs préférences. Pfizer, Spoutnik V et Sinopharm figurent actuellement au menu.

Le vaccin russe est "une bonne nouvelle pour l'humanité", a déclaré à Moscou vendredi le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, qui a dit "espérer que l'Agence européenne des médicaments pourra (le) certifier". Son homologue russe Sergueï Lavrov a souligné vouloir coopérer dans ce domaine avec ses rivaux occidentaux.

Parallèlement à la vaccination, les mesures de restrictions se poursuivent. L'Australie, qui lancera sa campagne de vaccination

dans le courant du mois, a annoncé vendredi que l'obligation pour toutes les personnes entrant dans le pays d'observer une quarantaine de deux semaines était maintenue.

Quant à la Suède et au Danemark, ils ont annoncé qu'ils allaient développer dans les mois qui viennent des "passeports vaccinaux" électroniques pour faciliter les voyages à l'étranger, mais aussi pour accéder à des événements sportifs ou culturels, voire à des restaurants dans le cas danois. De son côté, Israël a annoncé vendredi maintenir la suspension des vols internationaux et la fermeture des frontières terrestres même s'il va lever progressivement à partir de dimanche le confinement en vigueur depuis plus d'un mois, après une légère baisse du nombre de contaminations.

Selon un bilan établi jeudi par l'AFP, la pandémie a fait au moins 2.285.334 morts dans le monde et plus de 104.848.470 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués.

Plus de 120 millions de doses de vaccins anti-Covid ont été administrées dans au moins 82 pays ou territoires, selon un comptage réalisé vendredi par l'AFP à partir de sources officielles.

L'Espagne et la Grèce limitent l'utilisation du vaccin AstraZeneca

Le ministère espagnol de la Santé a annoncé vendredi qu'il limiterait l'usage du vaccin AstraZeneca/Oxford aux moins de 55 ans, après que d'autres pays européens ont indiqué appliquer des restrictions comparables.

La Grèce a indiqué pour sa part vendredi qu'elle réserverait l'usage de ce vaccin aux moins de 65 ans.

"En Grèce, comme dans d'autre pays européens, le vaccin AstraZeneca sera administré aux personnes âgées de 18 à 64 ans", a dit à la presse le secrétaire général du ministère de la Santé Marios Themistokleous.

La France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Suède et d'autres pays ont fixé des limites d'âge pour ce vaccin, développé par la société anglo-suédoise AstraZeneca et l'Université d'Oxford, en raison du manque d'évaluation des risques chez les populations les plus âgées.

"La commission de la santé publique, lors d'une réunion vendredi et à la suite de preuves scientifiques, a approuvé la fixation à 55 ans l'âge maximum pour la vaccination avec vaccin AstraZeneca", a déclaré le ministère espagnol de la Santé dans un communiqué.

La semaine dernière, l'auto-



rité allemande des vaccins a déconseillé l'utilisation de ce vaccin pour les plus de 65 ans, jugeant qu'il n'y avait "pas assez de données" sur son efficacité dans ce groupe d'âge.

Cette décision est intervenue quelques heures après que l'organisme régulateur européen a donné à ce vaccin son feu vert pour une utilisation chez les adultes de tous âges.

La France a emboîté le pas

mardi et l'Autriche, la Belgique, la Pologne et la Suède ont pris des mesures similaires, tandis que la Suisse a demandé des "études supplémentaires". L'Italie a approuvé ce vaccin mais a recommandé d'en utiliser un autre pour les plus de 55 ans.

Le vaccin AstraZeneca n'est que le troisième à être approuvé par l'UE après ceux développés par Pfizer/BioNTech et Mo-

derna. Toutefois, son efficacité n'est que de 60%, contre plus de 90% pour les autres.

L'Espagne a jusqu'à présent vacciné près de deux millions de personnes et prévoit d'avoir couvert 70% de sa population d'ici la fin de l'été, un objectif réaffirmé mercredi par le gouvernement malgré les pénuries et les retards dans l'approvisionnement en vaccins.

Le ministre de la Santé Ca-

rolina Darias a déclaré mercredi que l'Espagne était "ouverte" à l'idée d'utiliser le vaccin russe Sputnik V s'il était approuvé par l'UE.

En Grèce, où la pandémie a fait près de 6.000 morts, moins de 360.000 vaccinations ont pour l'instant été effectuées. La vaccination de la tranche d'âge 60-64 ans devrait commencer le 12 février, a précisé M. Themistokleous.

Au Danemark, plusieurs centaines d'opposants dans la rue contre les restrictions contre la Covid-19



Quelque 600 personnes ont arpenté samedi soir les rues de Copenhague pour protester contre les mesures anti-

coronavirus prises par le gouvernement danois, notamment le futur passeport vaccinal.

Chapeautés par les "Men in

Black Denmark", un groupe actif sur Facebook qui organise des rassemblements depuis plus d'un mois, les manifestants s'étaient donnés rendez-vous devant le parlement pour soutenir la "liberté de choix" et dénoncer la "coercition" et la "dictature" du semi-confinement anti-Covid en place au Danemark.

Par un froid glacial, le rassemblement, auquel participaient des enfants, visait à protester plus particulièrement contre le "passeport corona". Comme d'autres pays européens, le Danemark va développer un certificat électronique de vaccination contre le Covid-19 destiné à voyager et potentiellement servir à accéder à des événements sportifs ou culturels, voire à des restaurants.

Pour les "Men in Black", la création de ce "passeport" entraîne de fait une obligation de se faire vacciner et donc une restriction de plus aux libertés individuelles. Au Danemark, la vaccination est recommandée mais pas obligatoire.

A la lumière des fumigènes, les manifestants, dont certains étaient cagoulés, ont défilé avec des flambeaux dans le centre de la capitale danoise en scandant "On en a assez!" ou "Liberté pour le Danemark".

Des participants brandissaient un portrait de la cheffe du gouvernement danois, Mette Frederiksen, sous les traits du dictateur nord-coréen Kim Jong-un.

Malgré la tonalité radicale de manifestants, l'essentiel du défilé, qui était autorisé, s'est déroulé dans

le calme, avec un important encadrement de police.

Il y a deux semaines, une manifestation similaire avait été marquée par l'incendie d'un mannequin à l'effigie de la Première ministre. Deux hommes sont depuis en détention, poursuivis pour "menaces" contre Mme Frederiksen.

L'émergence du mouvement, même si les manifestations restent limitées à quelques centaines de personnes, suscite des craintes de radicalisation.

Commerces non essentiels, bars et restaurants sont fermés en ce moment dans le pays scandinaves de 5,8 millions d'habitants et le gouvernement a prolongé les restrictions jusqu'au 28 février au moins. Les écoles primaires pourront toutefois rouvrir lundi.

Après le procès au Sénat, Donald Trump bientôt inculpé ?



Même s'il est improbable qu'il soit jugé coupable d'incitation à l'insurrection, les ennemis juridiques de Donald Trump ne s'arrêteront pas avec son procès au Sénat: l'ex-président américain pourrait prochainement être inculpé au pénal, pour des allégations liées à ses affaires, au risque d'exacerber les tensions politiques.

Le magnat new-yorkais, installé dans sa luxueuse résidence de Floride, est depuis longtemps un habitué des tribunaux civils, avec une armée d'avocats prêts à monter au créneau pour le défendre comme pour attaquer ses adversaires.

Redevenu simple citoyen, il risque désormais l'affront inédit d'une inculpation: au moins une enquête le vise au pénal, menée par le procureur de Manhattan, Cyrus Vance, un démocrate qui se bat depuis des mois pour obtenir huit ans de déclarations fiscales et bancaires de l'ancien promoteur immobilier et star de télé-réalité.

Initialement centrée sur des paiements effectués, avant la présidentielle 2016, à deux mai-

tresses présumées du milliardaire, l'enquête examine désormais aussi de possibles allégations de fraude fiscale, fraude aux assurances, ou fraude bancaire.

La Cour suprême avait ordonné en juillet au président de remettre au procureur les documents demandés, mais les avocats du magnat l'ont re-sollicitée pour contester l'étendue des documents demandés.

Donald Trump a qualifié l'enquête de "pire chasse aux sorcières de l'histoire des Etats-Unis". La Cour suprême n'a pas encore rendu sa décision.

Le dossier, instruit à huis clos devant un grand jury, semble avancer malgré tout. Selon des médias américains, les enquêteurs de M. Vance ont récemment interrogé des employés de la Deutsche Bank - longtemps appui financier de Donald Trump et de sa holding, la Trump Organization - et de sa compagnie d'assurances, Aon.

Ils ont aussi réinterrogé l'ex-avocat personnel du président, Michael Cohen, qui purge une peine de prison. Il avait affirmé au Congrès que Trump et sa société gonflaient ou réduisaient ar-

tificiellement la valeur de leurs actifs, pour alternativement obtenir des prêts bancaires ou réduire leurs impôts.

La procureure démocrate de l'Etat de New York Letitia James enquête aussi sur ces allégations. Elle s'est battue avec succès contre les avocats de la Trump Organization, pour pouvoir auditionner l'un des fils Trump, Eric Trump, et obtenir des documents sur certaines propriétés familiales.

Son enquête est de nature civile, mais "si nous découvriions des faits criminels, elle changerait de nature", a-t-elle récemment déclaré.

Si ces accusations étaient avérées, elles exposeraient l'ex-président à une possible incarcération. Et contrairement aux délits fédéraux, les violations de lois des Etats ne sont pas grâciabiles par le président américain. Quand bien même Joe Biden, qui a fait vœu de réconciliation, le souhaiterait.

Certains anti-Trump se réjouissent d'avance de voir le septuagénaire inculpé, tels les militants de "Rise and Resist", qui manifestaient début janvier à

New York pour réclamer son incarcération.

Mais les procureurs, conscients du climat politique électrique, risquent d'y réfléchir à deux fois avant de lui demander des comptes, ont indiqué à l'AFP plusieurs juristes.

"Personne ne va se précipiter", souligne Daniel Richman, ex-procureur et professeur de droit à l'université Columbia. "La dernière chose qu'on veut, c'est que le processus (judiciaire) soit utilisé - ou perçu comme étant utilisé - comme un instrument politique", souligne-t-il. "Il y a deux écoles", souligne Roberta Kaplan, avocate qui mène trois actions au civil contre l'ex-président. "Je suis de l'école qui pense qu'on ne doit pas s'interdire de rendre justice par peur de jeter de l'huile sur le feu. Si on n'agit pas pour dire clairement que les principes sur lesquels repose ce pays s'appliquent à tout le monde, président ou autre, je pense qu'on court des dangers bien plus grands".

Pour Gloria Browne-Marshall, professeure de droit à l'université de la ville de New York (CUNY), un Donald Trump au

banc des accusés constituerait "un dénouement logique", "un scénario à la Al Capone", légendaire gangster des années 20 finalement condamné en 1931 pour évasion fiscale.

Mais même si elle croit probable son inculpation - avant la fin de l'actuel mandat de Cyrus Vance en novembre - elle ne parierait pas sur un procès ou une condamnation à terme. Avec des millions de partisans potentiellement prêts à financer sa défense, Donald Trump pourrait contre-attaquer avec ses propres actions judiciaires et faire traîner les dossiers "des années durant", dit-elle. Obligeant les procureurs - des élus dépendants de l'argent des contribuables - à mobiliser des ressources considérables pour mener la bataille, ajoute-t-elle.

Bennett Gershman, ex-procureur et professeur à l'université Pace, table lui aussi sur une inculpation prochaine de Trump par Cyrus Vance. Mais lui aussi peine à imaginer la suite. "S'il se retrouvait devant un jury, ce serait un véritable cirque, ce serait incroyable", dit-il. "On n'a jamais rien vu de tel".

Les réseaux sociaux et la société

Effets et contraintes



On peut affirmer que les médias sociaux, avec leurs différents moyens et applications, font partie intégrante des médias numériques résultant de la rapidité des progrès technologiques médiatiques. Nous ne nions pas que les sites sociaux contribuent au rapprochement entre les institutions médiatiques, d'une part, et le public, d'autre part. Ils participent à l'élargissement de la communication virtuelle en transformant le monde entier en un petit village dans lequel les gens de différentes cultures, couleurs, religions et nationalités, peuvent communiquer facilement. En d'autres termes, ces réseaux de communication sont devenus des armes intercontinentales à l'ombre du numérique. Ils facilitent la transmission des messages, des nouvelles et des images en un minimum de temps. Les masses populaires leur accordent une grande importance en les considérant comme source de toute nouveauté et dans tous les domaines : politique, économique, culturel, etc.

Il est indéniable que "YouTube" est le site préféré des gens de par le monde, selon la diversité de leurs intérêts et leurs penchants. Il est, sans exagération, le compagnon quotidien de tous les internautes. Il s'est accaparé une grande importance dans le

monde des médias. Selon les statistiques le concernant, "YouTube" attire environ deux milliards d'utilisateurs par mois.

Néanmoins, "YouTube", indissociable des réseaux sociaux, est entaché d'éléments négatifs qui doivent être mis en évidence, telle l'absence d'objectivité et de crédibilité au niveau de ses publications qui ne sont pas soumises aux normes et réglementations en vigueur. Il est devenu également un moyen auquel recourent tous ceux qui ont des opinions radicales et intransigeantes, et une idéologie destructrice, afin d'aliéner l'opinion publique et la désorienter.

On peut affirmer que "YouTube" est un espace électronique dans lequel tout individu peut investir pour s'exhiber. Mais la réussite ne vient pas de l'atteinte aux spécificités des individus, ni en faire un business au profit des opportunistes et arrivistes ; elle nécessite un professionnalisme mûr et un travail permanent pour développer les idées et reconnaître les grands penseurs, élites et savants à travers leurs réalisations à grande échelle, au lieu de les jeter dans le désert de la négligence, tout en exhibant les idiots et les inutiles qui occupent le plateau "YouTube" "the tondones". Ces derniers ont acquis la renommée et la célébrité grâce aux futilités, (telles les vidéos sur la débauche, l'érotisme, les obscénités,

etc). Leurs publications recueillent des millions de vues en quelques heures. Ce qui signifie que le seul critère de la célébrité dans le monde virtuel est "YouTube tondones".

La grande déception réside dans le fait que "YouTube" devienne un espace de diffusion de la mesquinerie, de la platitude, de l'indécence et des mensonges, et ce à cause de la faiblesse intellectuelle et culturelle des masses populaires et l'enracinement de l'opportunisme dans la mentalité des auteurs des publications. Ceci reflète un aspect négatif sur les composantes intellectuelles et culturelles décadentes, mais aussi l'encouragement de la mesquinerie, la régression, la futilité, la congestion et des contacts conflictogènes entre les membres de la société, résultant de leurs penchants vers tout ce qui est érotique et étonnement trivial. La futilité dans la société est un artifice soutenu et subventionné par les gouvernements et les entreprises commerciales, dans le but d'abêtifier les peuples. Ils négligent les intellectuels pour monopoliser le contrôle de la société et tout ce qui peut servir leurs intérêts, et amasser des fortunes et des richesses.

Le plus décevant est que le "YouTube", censé être le site d'échange de réflexions positives et éclairées qui profitent à l'homme et le guident vers le progrès, soit devenu un espace de

gains malsains pour ceux qui vivent des productions médiocres et de la chasse aux obscénités.

La simplicité de l'accès aux réseaux sociaux de communication, par la course derrière les gains pécuniaires à travers la visualisation, est considérée comme une menace à la cohésion sociétale fondée sur la morale et ses valeurs. Cette futilité tyrannique et maladie atteint en profondeur la paix et la stabilité sociales, et les fait reculer de plusieurs années, les faisant sombrer dans l'arriération et l'ignorance.

Pour conclure, on peut dire que tout le monde est responsable de la fluidité et de la médiocrité qui affectent la vie privée des individus. Il incombe aux responsables chargés de la sûreté et de la sécurité sociale de lutter contre ce phénomène fabriqué. Mais les efforts semblent faibles.



Par Youssef Assoua

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
SAGRIMED SARL AU
Suivant un PV de l'AGE du
30/12/2020, La collectivité
des associés décide ce qui
suit :
L'augmenter du capital so-
cial de 1 000 000,00 DHS
par la création de 10 000
parts sociales nouvelles de
100 DH chacune pour le
porter de 200 000,00 DHS à
1 200 000,00 DHS, par com-
pensation avec des créances
liquides et exigibles sur la
société.
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de première in-
stance de Mohammedia le
01/02/2021 sous le numéro
: 239.

N° 866/PA

GO MARBEL SARL
AU CAPITAL
100 000,00 DH

L'assemblée générale extra-
ordinaire en date du
08/01/2021, les associés de
la société GO MARBEL au
capital de 100000 dhs ont
décidé ce qui suit :

* Cession de part : Mr
TOUFIK AZRIOUIL cède
250 parts sociales à : Mr
ABDERRAHMAN BOUS-
SATE.

Approbation de la cession
des parts par les associés
entre Mr TOUFIK AZ-
RIOUIL et Mr ABDERRAH-
MAN BOUSSATE.

- Nouvelles répartition des
parts :
Mr TOUFIK AZRIOUIL ...
..... 250 Parts

Mr ABDERRAHMAN
BOUSSATE 250 Parts
Mr YOUSSEF KABLI 500
Parts

Soit un total de : ... 1000
Parts

* Changer la dénomination
de la société, de GO MAR-
BEL à STONES FACTORY
SARL.

* Nomination Mr Youssef
KABLI Gérant unique de la
société après Démission Mr
Toufik AZRIOUIL .

2 - Le dépôt légal a été ef-
fectue au greffe du tribunal
de commerce de Casa-
blanca le 04février 2021
Sous le n° 764041

N° 867/PA

Extrait du procès-verbal de
l'Assemblée Générale
constitutive
de la société : MANAR
BLADI S.A.R.L.A.U
L'an 2021, le 5 FEVRIER
Suivant le procès- verbal
de l'Assemblée Générale
constitutive en date 5 fé-
vrier 2021, il est établi les
statuts d'une S.A.R.L.A.U
les caractéristiques sui-
vantes :

Dénomination: MANAR
BLADI SARL AU
Objet social: TRANSPORT
DE PERSONNEL -
TRANSPORT DE VOYA-
GEURS - TRANSPORT DE
MARCHANDISES
Siège social: GARAGE SIS
23 RUE ANNABA EL JA-
DIDA
Durée: 99ans
Capital social : 100 000, 00
DHS
Gérance: EZ-ZENFARI AB-
DALLAH
Le dépôt légal a été effec-
tue au greffe du Tribunal de
Première Instance d'el Ja-
dida sous n°25961 date 2
FEVRE 2021.

N° 868/PA

Extrait du procès-verbal
de l'Assemblée Générale
constitutive
De la société: ELITE
ALUMINIUM SERVICES
S.A.R.L.A.U
L'an 2021, le 05 FEVRIER
Suivant le procès- verbal
de l'Assemblée Générale
constitutive en date 05 fé-
vrier 2021, il est établi les
statuts d'une S.A.R.L.A.U
les caractéristiques sui-
vantes :

Dénomination: ELITE
ALUMINIUM SERVICES
SARL AU

Objet social: ENTREPRE-
NEUR DE MENUISERIE
ALUMINIUM
EXPLOITATION ENTRE-
PRENEUR DE MENUISE-
RIE ALUMINIUM
Siège social: DR EL
GHORBA ARD ESSANIA
ELJADIDA
Durée : 99ans
Capital social : 100 000, 00
DHS

Gérance: ELHAJIELMEHDI
Le dépôt légal a été effec-
tue au greffe du Tribunal de
Première Instance d'el Ja-
dida sous n°25959 date 02
FEVRIER 2021.

N° 869/PA

«UNIVERS CONSERVES»
S.A.R.L

Au capital de 14.000.000
Dhs, RC n° 511 Taourirt
Siège social: Taourirt, Rue
31 à côté de la zone
Industrielle, BP 557

-Extension de l'objet social
-Transfert du siège social
-Augmentation du capital
-Adoption de nouveaux
statuts

L'assemblée générale extra-
ordinaire tenue en date du
22/01/2021 de la société
«UNIVERS CONSERVES»
SARL, au capital de
14.000.000,00 Dhs et dont le
siège social est à Taourirt,
rue 31 à côté de la zone in-
dustrielle, BP557, a décidé:
-d'ajouter à l'objet social
l'activité de Transport de
Marchandises pour son
propre compte et pour le
compte d'autrui au niveau
national et international. En
conséquence, l'article 3 des
statuts a été modifié.

- de transférer le siège social
de la société de: Taourirt, lot
n°88 zone industrielle à
Taourirt, rue 31 à côté de la
zone industrielle, BP557. En
conséquence, l'article 4 des
statuts a été modifié.

-de porter le capital social de
1.000.000,00 Dh à
14.000.000,00 Dh, en l'aug-
mentant de 13.000.000,00
dh par l'émission de
130.000 parts sociales nou-
velles de 100 dh chacune
par prélèvement sur des
créances liquides et exigi-
bles détenues par la société
CONSERVERIE SAFAA
SARL, RC Oujda n° 14471.
Les associés décident de
supprimer les droits préfé-
rentiels de souscription au
profit de la société
CONSERVERIE SAFAA
SARL, RC Oujda n°14471 et
de l'agréer comme nouvel
associé. En conséquence, les
articles 6 et 7 des statuts ont
été modifiés.

-d'adopter de nouveaux
statuts conformément aux
décisions de cette assem-
blée.

Le dépôt légal a été effec-
tue au greffe du tribunal de
1ère Instance de Taourirt,
RC Taourirt n°511, le
01/02/2021.

N° 870/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIO-
NALE DU NORD
Gestion des stations de
pompage et de reprise
d'Eau au niveau du centre
transport entre AJDIR ET
BniGmil et au niveau des
stations de pompage et de
reprise sur captages
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
- N°8 DR9/C/
SPN/3/ 2021

La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise à Tanger, lance le
présent appel d'offres qui
concerne : Gestion des sta-
tions de pompage et de re-
prise d'Eau au niveau du
centre transport entre
AJDIR ET BniGmil et au ni-
veau des stations de pom-
page et de reprise sur
captages.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes entre-
prises telles que définies
par l'article 1 de la loi
n°53-00 formant charte de
la petite et moyenne entre-
prise

L'estimation du coût des
prestations s'élève
à 839640,00 DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à 8
400,00DHS.

Le dossier de consultation
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entre-
prise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau, 6, Rue Melilla, Castilla,
Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger avant la
date et heure de la séance
d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le mercredi 03/03/2021
à 10h à la Direction Régi-
onale du Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircis-
sement doivent être formu-
lées uniquement sur le
portail des marchés publics.

N° 871/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE

DRAA TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT :N°
08DRD/CA/F/2021

La Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Meknès lance l'appel d'of-
fre qui concerne :

•A. O N° 08
DRD/CA/F/2020
Objet: Relevé des index des
compteurs et distribution
de factures pour la direc-
tion régionale de DRAA
TAFILALET de l'ONEE-
BO.

Estimation : 3 561 600,00 DH
TTC

Caution : 35700,00 DH
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

Les dossiers de consulta-
tion sont consultables et té-
léchargeables sur le portail
des marchés publics à
l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier
de consultation par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale
DRAA-TAFILALET - 20,
Rue Antsirabe - Meknès
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis,
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale DRAA-TAFILALET
- 20, Rue Antsirabe - Mek-
nès avant la date et heure
de la séance d'ouverture
des plis,

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des
plis aura lieu le Mercredi
10/03/2021 à 10 heures à la
Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE -Branche Eau à
l'adresse citée ci-dessous :

Direction Régionale de
DRAA-TAFILALET/ONEE
-Branche Eau, 20 Rue, Ant-
sirabé Ville Nouvelle
MEKNES.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
le service achat de la Direc-
tion Régionale DRAA-TA-
FILALET de
l'ONEE-Branche Eau -
Adresse : 20, Rue Antsirabe
- Meknès - Tel. :
(05)35520508 -Fax :
(05)35524195

N° 872/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 01/2021

Le 04/03/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la
Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique
et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur
offre des prix pour :

**Étude d'expertise et d'évaluation de l'état des ouvrages d'art situés aux PK
283+800 ; 306+680 ; 310+628 et 311+300 de la RN6 - PROVINCE DE
TAZA.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des
Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale
de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés
publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix Sept
Mille Dirhams (17.000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître
d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(1.128.000,00) Un Million Cent
Vingt Huit Mille Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29
et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé
de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le
bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du
portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel
d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article
04 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :
Pour les laboratoires installés au Maroc**

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée
conforme à l'original) du certificat de qualification et de
classification suivant:

	ACTIVITE	Catégorie	Qualification
EL	EXPERTISES DE LABORATOIRE	1	EL3 , EL6 , EL9

**Pour les laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le
dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de
consultation.**

N° 873/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse Et Des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale
Région de l'Oriental
Avis de consultation
architecturale Séance publique
02/DRCCO/2021

Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la direction régionale de la culture à l'oriental sis à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à la CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 02/DRCCO/2021 RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE CULTUREL DE JERADA-PROVINCE DE JERADA, Le 04/03/2021 A 11H. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du Service des affaires administratives et financières à la direction régionale de la culture à l'oriental à Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 300 000,00 DHS HT (six millions trois cents mille de dirhams) Hors Taxes. Le contenu, la présentation ainsi

que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des affaires administratives et financières à la direction régionale de la culture de l'oriental de l'Oriental ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les justificatifs à fournir sont celles prévues dans l'article 4 par le règlement de consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOUBIRGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021
Le jeudi 04 mars 2021 à 10h 30mn
Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à

l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Electrification 2ème et 1ère catégorie du centre de proximité 20 aout situé au voisinage de Marjane à la ville de Khouribga/ province de Khouribga. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à huit mille Dirhams (8.000,00 dhs). L'estimation globale des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre vingt dix huit mille cent trente deux dirhams (498.132,00 dhs) TTC. Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics. Les candidats peuvent : - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 875/PA

A.NAFLI & ASSOCIÉS
Comptable agréé
Droit - Fiscalité -
Finance des entreprises
Audit Fiscal - Audit
Comptable et Financier
- Organisation et Procédures -
Constitution des Sociétés
Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le il a été décidé ce qui suit :
- Constatation de l'augmentation du capital de 3.621.000,00dhs pour le porter à 8.201.000,00dhs.
- Modification corrélative des statuts ; - Pouvoirs en vue des formalités ;
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe auprès du Tribunal de commerce de Casablanca :
Le ...18-06-2019.....
Sous le n° ...0006757.....

N° 876/PA

CORPORATE SOLUTION
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : SIDI OTHMANE BLOC 22 N° 69 ETG 2 -Casablanca -
I-U au terme d'un acte sous seing privé en date du 21/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « CORPORATE SOLUTION» -Siège :SIDI OTHMANE BLOC 22 N° 69 ETG 2 Casablanca.-Durée: 99 ans.-Capital: 100.000,00DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Mr ESSAOUDI ABDERRAZAK: 1000 PARTS, -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par : Mr ESSAOUDI ABDERRAZAK pour une durée illimitée. -Année sociale: 1er janvier au 31 décembre.-II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 763710 en date du 02/02/2021, Inscription: la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 487927.
Pour extrait et mention gérance

N° 877/PA

LOYAL CORPORATE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : SIDI OTHMANE BLOC 22 N° 69 ETG 2 -Casablanca -
I-U au terme d'un acte sous seing privé en date du 21/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « LOYAL CORPORATE» -Siège : SIDI OTHMANE BLOC 22 N° 69 ETG 2 Casablanca.-Durée: 99 ans.-Capital: 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Mr ESSAOUDI ABDERRAZAK: 1000 PARTS, -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par : Mr ESSAOUDI ABDERRAZAK pour une durée illimitée. -Année sociale: 1er janvier au 31 décembre.-II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 764016 en date du 02/02/2021, Inscription: la société est inscrite au registre de

commerce à Casablanca sous le n° 488315.
Pour extrait et mention gérance

N° 878/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DE L'ORIENTALE
PROVINCE D'OUIDJA
ANGAD
CERCLE OUIDJA
BENLIEUE NORD
CAIDAT D'AIN SFA
COMMUNE D'AIN SFA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2021
(SEANCE PUBLIQUE)
Le Lundi 08 Mars 2021 à 10 heures, Il sera procédé à la salle de réunion de la commune d'AIN SFA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'ACHAT DU CARBURANT POUR L'AMENAGEMENT DES PISTES DANS DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE D'AIN SFA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'études des marchés des travaux et d'entretien de la commune d'AIN SFA, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma. -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15.000,00 dhs). -L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENT SOIXANTE DOUZE dirhams50C(s ttc) (545.572, 50 dhs). * Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'études des marchés des travaux et d'entretien de la commune. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'arti-

cle 05 du règlement de la consultation.

N° 879/PA

M&S PROJECT SARL AU
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 10.000,00 DHS
Siège social 144 RUE MED SMIIHA RESIDENCE JAWHARATE MED SMIIHA 6ème étage N° 35 Casablanca
Constitution
Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 13/01/2021, il a été constitué une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : La société prend la dénomination de « M&S PROJECT » SARL AU
Objet : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger.
- Site web d'une entreprise qui expose et vend d'application de transport et des cours généraux.
- Prestation de service en ligne, Agence web
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
- Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, 144 Rue MED SMIIHA RESIDENCE JAWHARATE MED SMIIHA 6ème ETAGE n° 35.
- Durée : La durée de la société est fixée à Quatre Vingt Dix Neuf (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : l'associé fait apport à la société d'une somme en espèce de 10.000,00 DHS représentant le capital social, à savoir : Mme WAFAA EL ABD : 10.000,00 DHS
Soit ensemble dix mille dirhams. 10.000,00 DHS
Gérance : Mme WAFAA EL ABD est nommée gérante unique pour une durée illimitée.
Année sociale : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Bénéfice : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenues par chacun. Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 763541 le 02/02/2021.

N° 884/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

FMPC
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/FMPC/2021
(Séance publique)

Le 16/02/2021 à 10h il sera procédé dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie de casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

-la gestion d'un local pour la vente de fournitures et produits divers au profit des étudiants et du personnel de la faculté de médecine et de pharmacie de casablanca (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Boui Ziad, Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'estimation du coût des prestations
5.000,00 DH (Cinq Mille Dirhams)	240.000,00 DH TTC (Deux Cent Quarante Mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit Déposer le jour d'ouverture à la présidence
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N° 883/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 6/2021

Le 04 mars 2021 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : Fourniture et pose de dispositifs de sécurité pour le réseau routier relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Province de Tétouan et Préfecture M'Diq-Fnideq).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf mille (9.000,00) dirhams
L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : Six cent soixante mille (660.000,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.2: Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

TETOUAN, 05/02/2021 N° 882/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale de Berkane
Centre Hospitalier Provincial EDDERRAK Berkane

AVIS MODIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 02/21 (Séance publique)

Le directeur du centre hospitalier provincial Edderrak de Berkane porte à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant l'AO n° 02/2021,

Objet : La Collecte, l'enlèvement Et Le Traitement Des Déchets Médicaux Et Pharmaceutique. Du Centre Hospitalier Provincial De Berkane Et L'hôpital De Proximité De SaïdiaEST Reporté Au 19/02/2021 A 10heures Du Matin

MODIFICATION PORTE DU DOSSIER DE CONSULTATION

- Modifications apportées aux clauses techniques du CPS
- Modifications apportées au règlement de consultation
- Les concurrents sont tenus de présenter des échantillons en appui à leurs offres cités dans l'article 18 du RCau plus tard le 18/02/2021 à 16h comme dernier délai :
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00dhs)
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
o Montant MINIMUM : CINQ CENT QUATRE MILLE DHS TTC (504.000,00DHS)
o Montant maximum : HUIT CENTE QUARANTE MILLE DHS Ttc. (840 000,00DHS) NB : Le reste demeure interchangeable

N° 880/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE AOU
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS DE REPORT AU N°147/DR2/2020

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°147/DR2/2020 relatif à l'Entretien et la réparation du Spectromètre d'Absorption Atomique SAA du laboratoire régional de la Direction régionale de Tensift, que la date d'ouverture des plis est reportée du Jeudi 11/02/2021 à 9h30 au Jeudi 25/02/2021 à la même heure.

N° 881/PA

Sport

Le spectre du virus mutant plane sur le choc WAC-Kaizer Chiefs

Le forfait du Wydad est envisageable voire souhaitable



La page du CHAN tournée, place désormais à la reprise des compétitions interclubs prévue en fin de semaine. En Ligue des champions, l'heure sera à la première journée de la phase de poules avec l'éventualité de la non tenue du match devant opposer en principe, samedi prochain au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, le WAC au club sud-africain de Kaizer Chiefs pour le compte du groupe C.

Une opposition qui risque fort bien de ne pas avoir lieu du fait que la délégation de Kaizer Chiefs devant se rendre à Casablanca n'a pas encore obtenu des autorités consulaires du Maroc à Johannesburg le visa d'entrée à notre pays. Une décision justifiée par la suspension des vols en provenance de l'Afrique du Sud vers le Royaume, et ce pour parer à toute éventualité de propagation du nouveau variant sud-africain du coronavirus.

Une décision des plus logiques et

qui doit être respectée à la lettre. En attendant que le Wydad communique à ce propos, il semble qu'il est difficile de résoudre ce problème et le forfait des Rouges reste probable. Ce qui serait approprié dans ce cas de figure, car les autorités marocaines ne badinent pas avec la santé des citoyens et un match de foot ne peut en aucun cas donner lieu à une dérogation, permettant à Kaizer Chiefs de venir à la métropole.

Cette situation est similaire à celle de la rencontre de Ligue des champions de l'UEFA devant opposer le club allemand de RB Leipzig aux Anglais de Liverpool, le 16 courant. Les autorités allemandes n'ont rien voulu savoir et une porte-parole du ministère de l'Intérieur avait indiqué à l'AFP que d'interdiction d'entrée sur le territoire allemand depuis la Grande-Bretagne ne prévoit pas de dérogation spéciale pour les sportifs professionnels.

Pour ce match des huitièmes de finale de la Cl européenne, deux op-

tions sont possibles, à savoir le jouer sur un terrain neutre ou intervenir les rencontres aller et retour, du moment où la réglementation d'interdire l'accès au territoire allemand aux personnes en provenance de pays touchés par des mutations du coronavirus sera levée le 17 de ce mois.

Pour le cas de la confrontation entre le Wydad et Kaizer Chiefs, cela paraît difficile dans la mesure où, en cet espace réduit d'une semaine, il est pratiquement impossible d'aller jouer sur un terrain neutre, sachant que ce n'est pas possible du tout d'intervenir les matches aller et retour, puisque ça serait faire courir un grand risque au Wydad en se rendant en Afrique du Sud en ces temps difficiles de pandémie.

Il s'agit d'un cas de force majeure et la santé des citoyens passe avant tout. Et notre pays avait déjà connu une situation qui s'apparente à celle-ci, en 2015, lorsqu'il devait abriter les phases finales de la CAN 2015. A l'époque, le virus Ebola faisait des ra-

vages dans plusieurs pays du continent, ce qui avait conduit les responsables marocains à demander le report de cette Coupe d'Afrique des nations. La CAF avait un autre avis, mais le Maroc avait dit non quitte à ce que le tournoi se déroule ailleurs, au Gabon.

Il convient de rappeler qu'après

l'élimination du Raja reversé en Coupe la Confédération, le WAC est le seul représentant du football national en cette phase de poules de la Ligue des champions, où il affrontera les Guinéens de Horoya Conakry, les Angolais de Petro Luanda, en plus, bien entendu, de Kaizer Chiefs.

Mohamed Bouarab

Réunion du Comité exécutif de la CAF

Réuni samedi à Yaoundé, le Comité exécutif de la CAF a pris acte de la décision rendue par le TAS, le 29 janvier, suspendant les sanctions prises par la Chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA à l'encontre de Ahmad Ahmad, président de la CAF.

Concernant le contrôle d'éligibilité des candidatures à la présidence et au Comité exécutif de la CAF :

Le CE demande à la Commission de gouvernance de procéder, sous sept jours, à l'audition des candidats Seidou Mbombo Njoya et Mamadou Antonio Souare dont les dossiers avaient été recalés.

Le CE trouve inopportune la décision de la Commission de gouvernance communiquée le 5 février, et rappelle que le contrôle d'éligibilité, pour les candidats au poste de président de la CAF, est exclusivement du ressort de la Commission de contrôle de la FIFA.

Les U20 en stage de préparation à Laâyoune

La sélection nationale des moins de 20 ans effectue un stage de préparation à Laâyoune en prévision de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se disputera en Mauritanie au mois de février.

Lors du tirage au sort, la sélection marocaine a été versée dans le groupe C aux côtés du Ghana, de la Tanzanie et de la Gambie.

Lors de leur première rencontre, les Lionsceaux de l'Atlas croiseront le fer avec la Gambie, le 16 février, avant d'affronter le Ghana, le 19 du même mois. Ils rencontreront par la suite la Tanzanie, le 22 février à Nouakchott.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Zakaria Aboub pour prendre part à ce stage :

Taha Merid (Wydad de Casablanca), Oumar Al Hilali (Espagnol Barcelone - Espagne), Mohamed Sbouh (Raja de Casablanca), Youssef Ouejdal (Académie Mohammed VI de football), Oussama Raoui (FUS de Rabat), El Mehdi Mbarek (FUS de Rabat), Haitam Abida (Malaga - Espagne), Oussama Tirghaline (Olympique Marseille -

France), Ayoub Mouwloue (FUS de Rabat), Moutassir Lahtimi (FUS de Rabat), Nabil Touizi (Espagnol Barcelone - Espagne), Alaa Belaarouch (Strasbourg - France), Mohamed Aymen Ouheti (Amiens - France), El Mehdi Mouhoub (FUS de Rabat), Adil Tahif (Leganes - Espagne), Hamza Bousqal (Union de Touarga), Charafeddine Boulroud (Olympique Dcheira), Taoufik Ibn Taieb (Académie Mohammed VI de football), Zakaria Ghilane (Barcelone - Espagne), Mohamed Amine Es-sahel (Académie Mohammed VI de football), Marouane Ouharou (Itihad Khémisset), Amed Azmi (Utrecht - Pays-Bas), Hamza Dari (Difaâ d'El Jadida), Achraf Ramzi (FUS de Rabat), Oussama Zamraoui (Chabab Mohammédia), Taha El Achbili (Raja de Casablanca), Amine Al Ghazouani (Ascoli - Italie), Fouad Al Maach (Monaco - France), Iliass Chaira (Ibiza - Espagne), Abdellah Farah (Raja de Casablanca), Yassine Kachta (Le Havre - France), Ayoub Azitouni (Châteauroux - France) et Hamza Ighmen (AS FAR).

La Guinée s'offre le Cameroun et la 3^{ème} place au CHAN

Le Syli National termine troisième du Championnat d'Afrique des nations Total 2020. La Guinée s'est imposée (2-0) face au pays hôte, le Cameroun, dans la petite finale jouée samedi soir au stade de la Rénification de Douala.

Les « locaux », n'ont rien pu faire face à une équipe guinéenne déterminée, et qui s'est présentée au stade de Bepanda avec la ferme intention d'occuper une place sur le podium après son élimination aux tirs au but face au Mali. Les Lions Indomptables A' ont été cueillis à froid dès l'entame du match arbitré par l'Algérien Lahlou Benbraham. En effet, le meilleur joueur du Syli National lors de ce CHAN Total, Morlaye Sylla conclut une excellente action collective, et trompe le gardien camerounais après une déviation d'un défenseur adverse.

Un but qui récompense la domination guinéenne et la détermination des poulains

de Mohamed Bangoura. Les Camerounais sortent quelque peu de leur coquille mais ne réussissent pas à revenir au score. Les tentatives de Kofana ou encore Man Ykre n'ont rien changé au tableau d'affichage.

Cela profite aux Guinéens qui réussissent à doubler la mise, juste avant la pause (45'). Mamadou Babangoura profite d'un mauvais placement de la défense centrale camerounaise et conclut un contre du Syli National.

En seconde période, les changements opérés par le coach camerounais Martin Mpile avec les entrées notamment des attaquants Soga et Mfede ne suffisent pas pour revenir au score.

Mal en point, les Lions Indomptables ratent le podium et se contentent de la quatrième place dans un tournoi qui marque le prélude de la CAN Total 2021 prévue dans une année au Cameroun.

Source : cafonline.com



En-Nesyri, meilleur joueur du mois de janvier de la Liga

L'international marocain Youssef En-Nesyri, sociétaire du FC Séville, a été choisi meilleur joueur du mois de janvier du championnat espagnol de football, selon les résultats d'un sondage publié par LaLiga, instance chargée de gérer les affaires du football professionnel en Espagne.

Auteur de 6 réalisations en 7 matchs lors

du premier mois de l'année, En-Nesyri, 23 ans, a surclassé, dans ce sondage, les vedettes de la Liga comme Lionel Messi, Luis Suarez, Karim Benzema ou Joao Felix.

Ce jeune talent originaire de Fès fait le bonheur de l'équipe andalouse avec un bilan de 4 réalisations en Ligue des champions et 12 buts en championnat, occupant la 2ème place

des buteurs du championnat après Luis Suarez.

Formé à l'Académie Mohammed VI de football, il s'impose comme étant l'un des meilleurs attaquants du Vieux continent.

Depuis son arrivée en Espagne, En-Nesyri totalise 42 buts, toutes compétitions confondues, avec Malaga, Leganés et Séville.

Grand Prix International du Maroc de Tir sportif

Victoire des Espagnols Alberto Fernandez et Fatima Galvez

Le duo espagnol Alberto Fernandez et Fatima Galvez ont remporté, vendredi, la 4ème édition du Grand Prix International du Maroc de tir sportif, dans la catégorie Trap mixte, organisé sous la présidence de SAR le Prince Moulay Rachid.

Auteur d'un total de 42 points, le duo s'est imposé devant les Russes Kapetsky Maxime et Simianova Darya (40 points, médaille d'argent) et Sergei Kalikov et Svelta Lilya (médaille de bronze), lors de cette prestigieuse compétition organisée par la Fédération royale marocaine de tir sportif (FRMST), du 28 janvier au 6 février au Club les Chênes de Tir et de Loisirs d'Elarjat (banlieue de Salé).

Les Marocains Driss Haffari et Yasmine Marahi se sont classés 4ème dans cette catégorie.

A cette occasion, le président délégué de la Fédération royale marocaine de tir sportif (FRMST), Abdeladim Lhafi, du président de la Fédération internationale de tir sportif (ISSF), Alexander Gunther et du président de la Confédération africaine de tir sportif, Hazem Hosni.

Cette édition, organisée par la FRMST en collaboration avec l'ISSF, a connu la participation de plus de 100 tireurs, dont 72 représentant 14 pays issus des quatre continents (Afrique, Europe, Asie et Amérique latine), dans les épreuves de Trap et de Skeet.



présence notamment du président délégué de la Fédération royale marocaine de tir sportif, Abdeladim Lhafi, du président de la Fédération internationale de tir sportif (ISSF), Vladimir Lisin, du secrétaire général de l'ISSF, Alexander Gunther et du président de la Confédération africaine de tir sportif, Hazem Hosni.

Cette édition, organisée par la FRMST en collaboration avec l'ISSF, a connu la participation

de plus de 100 tireurs, dont 72 représentant 14 pays issus des quatre continents (Afrique, Europe, Asie et Amérique latine), dans les épreuves de Trap et de Skeet.

Les sportifs participant à cette compétition représentent les meilleurs tireurs du monde, dont des champions qui ont remporté des médailles aux Jeux Olympiques, aux championnats du monde et à la Coupe du monde.

Divers

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 9è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés samedi:

Vendredi
JSS-WST : 2-0
IZK-CAK : 1-1
Samedi
SM-KAC : 1-2
RAC-ASS : 3-1
WAF-TAS : 2-1

A noter que les matches CJBG-UTS, OCK-RBM et OD-KACM devaient avoir lieu hier.

Stage de l'EN de basket

La sélection marocaine de basket-ball effectuée du 6 jusqu'au 16 février un stage de préparation à huis clos, en Tunisie, en prévision de la troisième phase éliminatoire de l'Afrobasket-2021 (groupe E), qui aura lieu du 18 au 21 février en Tunisie.

La délégation marocaine, conduite par M. Ibrahim Bay, comprend également le staff technique et médical, constitué notamment de l'entraîneur national Naoufal Uariachi, de son adjoint Ahmed Salam, du préparateur physique Achraf El Alaoui, du Dr Jalal Belat et du kinésithérapeute Mustapha Bouzidi Idrissi. Dans le groupe E, le Maroc retrouvera le Cap-Vert, l'Ouganda et l'Egypte.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués pour prendre part à ce stage: Jihad Benchlikha, Soufiane Benmhine, Mohamed Choua, Abdelkarim El Haoua, Anass El Moussaoui, Hamza Foulani, Wail Habib, Yassine Nahila, Younes Idrissi, Soufiane Kourdou, Omar Lannani, Abdelali Lahrichi, Mohamed Aboussalama, Sami Al Uariachi et Karim Gourari.

Décès d'Abdelkhalek Louzani

L'ancien sélectionneur national Abdelkhalek Louzani est décédé, samedi à Essaouira, à l'âge de 76 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.



Le défunt a énormément apporté au football national en tant que joueur et en tant qu'entraîneur. Il a dirigé l'équipe nationale en 1993, ainsi que plusieurs clubs marocains, à l'instar du Moghreb Tétouan, du Kawkab Marrakech, de l'Olympique Khouriga, de la Jeunesse Al Massira, du CODM de Meknès et du KAC Kénitra. Le défunt a également remporté plusieurs sacres, dont le doublé Coupe-Championnat avec le Kawkab de Marrakech en 1992 et une Coupe arabe avec l'Olympique Khourigba en 1996 en Jordanie.

Né le 13 juillet 1945, feu Louzani avait entamé une expérience professionnelle à l'étranger avec le club belge d'Anderlecht, avant d'occuper le poste d'entraîneur adjoint du club belge de Charleroi.

Nezha Bidouane réélue à la tête de la FRMSPT

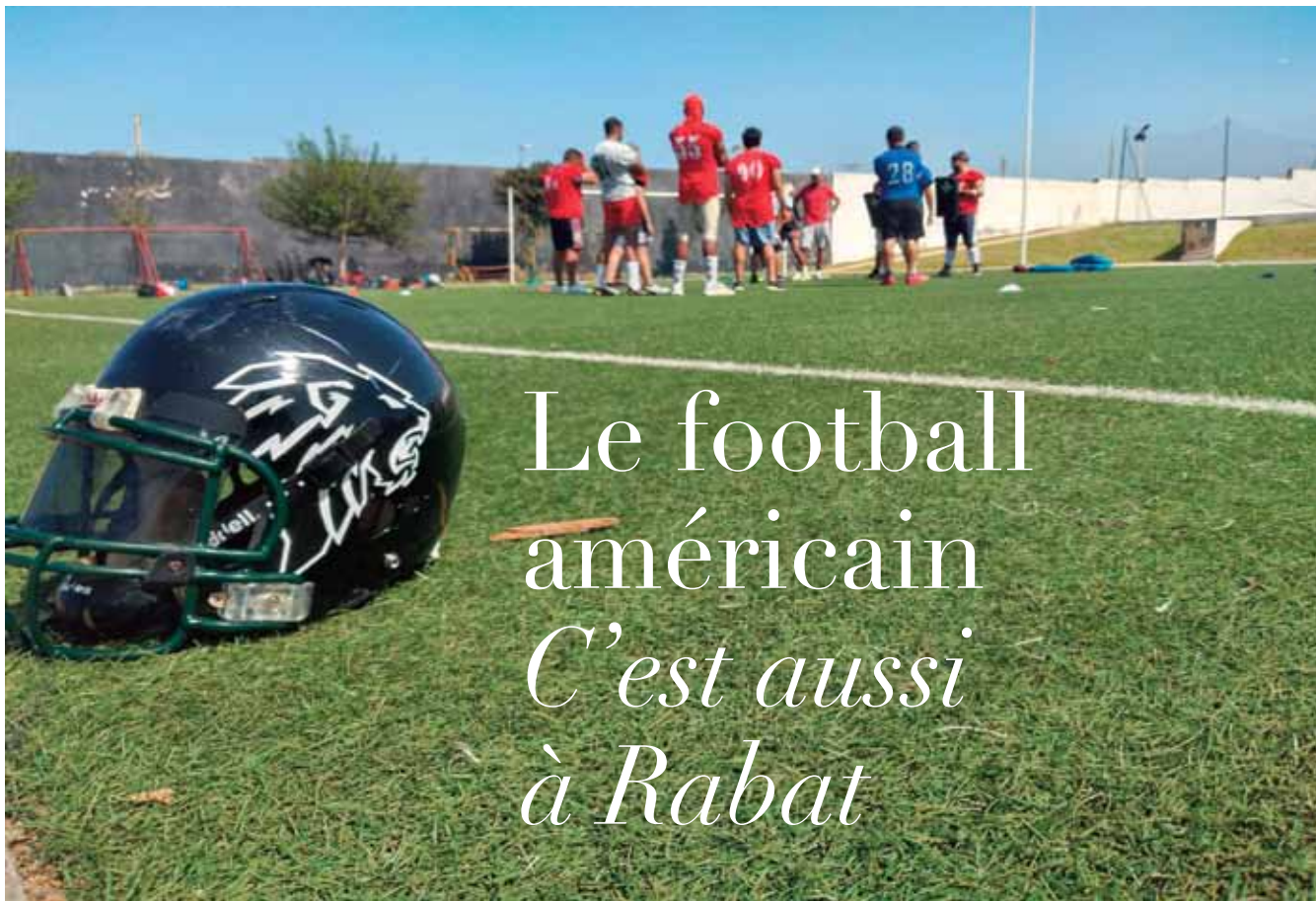


L'ancienne championne du monde du 400 m haies, Nezha Bidouane, a été réélue présidente de la Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), samedi, au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat lors d'une assemblée générale ordinaire électorale. Mme Bidouane a été reconduite à la tête de l'instance dirigeante du sport pour tous en remportant 42 voix sur les 43 suffrages exprimés.

Cette AGO électorale, qui s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et du Comité national olympique marocain, a été l'occasion d'approuver à l'unanimité des 46 associations présentes les rapports moral et financier des saisons 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020. En

plus, le plan d'action de la FRMSPT et le projet de budget de la saison sportive 2020-2021 ont été adoptés lors de cette assemblée. La présidente réélue, après un premier mandat de quatre années, a déclaré qu'un travail colossal attend la FRMSPT qui n'est pas une fédération spécialisée mais plutôt une entité qui s'intéresse à tous les Marocains quelle que soit leur catégorie d'âge. Elle a souligné qu'à travers les activités entreprises, la fédération tente d'instaurer la culture du sport et de sensibiliser les citoyens à l'importance de sa pratique pour la santé, l'économie, le développement ainsi qu'au sens de civisme qu'elle engendre.

Au terme de cette réunion, le comité directeur de la FRMSPT a tenu une assemblée générale extraordinaire pour l'approbation des statuts de la fédération.



Le football américain

C'est aussi à Rabat

Dans la nuit de dimanche à lundi, aux alentours de minuit trente, des pénuries de «chicken wings» et de chips ont été constatées aux quatre coins du monde. Bien calés dans leurs canapés, des dizaines de millions de téléspectateurs ont suivi en direct l'un des événements les plus regardés sur la planète et considéré comme une religion aux Etats-Unis : la finale du championnat de football américain (NFL), le Super Bowl. Cette année, les Buccaneers de Tampa Bay ont affronté en Floride les Chiefs de Kansas City. A la mi-temps, le chanteur canadien The Weeknd a assuré le traditionnel show.

Le Super Bowl et les Lions Club, le coup de foudre

Au même moment, à plusieurs centaines de kilomètres et avec quelques heures de décalage en plus, les adhérents du Rabat Lions club n'ont raté aucune miette du spectacle planétaire. Le b.a.-ba pour des pratiquants de foot US. Mais en réalité, l'histoire entre les Lions Clubs et le Super Bowl remonte à bien plus longtemps. Au 6 février 2012 plus précisément. L'histoire en question renvoie au concept qui veut que le sport soit un vecteur culturel. Même si dans ce cas-là, c'est plutôt la culture qui a été au service du sport. «Tout a commencé avec un groupe d'amis fans de la culture US. Ils ont découvert le football américain en regardant le Super Bowl», se remémore Mohammed Soufiane El Younoussi, président des Rabat

Lions. «L'un d'entre eux, Tarik Mouh, qui est d'ailleurs précurseur dans le foot US dans le pays, s'est procuré un ballon. Et c'est ainsi qu'ils ont commencé à pratiquer sur les plages de Rabat, attirés par la même occasion la curiosité des passants dont certains se sont transformés en adhérents», a-t-il poursuivi.

En un peu plus de 8 ans d'existence, les Lions comptent plus de 60 adhérents, répartis entre le flag football pour les femmes (une vingtaine de pratiquantes) et le foot US avec contact. Sans oublier «notre accord avec l'Association marocaine de soutien et d'aide aux personnes trisomiques en vue de créer la première équipe de Handi Flat Football, une version adaptée aux personnes en situation de handicap», nous rappelle l'ex-international et capitaine de l'équipe nationale, Soufiane El Younoussi. Une initiative prometteuse. Mais avant de parler du futur, attardons-nous encore sur le passé des Lions de Rabat.

Des hommes et des femmes de divers horizons

Il y a quelques semaines, nous avons assisté à une studieuse journée d'entraînement. Sur un terrain de proximité balayé par le vent Atlantique et écrasé par un soleil brûlant, les rires se mêlaient pourtant aux encouragements. Plusieurs ateliers étaient organisés : les receveurs, les lanceurs et les avants. Des hommes et des femmes de divers horizons, mais qui partagent la même passion. Soufiane Baslame est designer 3D en évène-

mentiel et gère un petit projet d'e-commerce «Sb.hustlers». Il a découvert le foot US par l'entremise d'un ami. Quant à Salima Ettouahri, étudiante en droit français, son amour pour le foot US est né via des extraits de matchs NFL et le Super Bowl, mais pas que. «J'ai participé à un camp d'initiation organisé au complexe Moulay Rachid et j'ai adoré. D'ailleurs, le mois suivant, j'ai intégré une équipe pour m'initier au football US, avant de devenir adhérente des Rabat Lions», nous dit-elle.

Des finances exsangues

L'ensemble des pratiquants que nous avons croisés n'ont que les mots joies, rires, solidarité sur les lèvres. «L'ambiance est toujours au top avec des fous rires garantis et un bel esprit d'équipe», ajoute Salma Ettouahri. Mais attention, il ne faut pas se leurrer, l'adrénaline et le challenge sont également de la partie. L'énergie et l'esprit de compétition qui se dégagent de l'entraînement en sont la preuve. Un entraînement pendant lequel Mohamed Soufiane El Younoussi s'active, replace, dirige. Une double casquette qui s'impose quand on doit faire de grandes choses avec les moyens du bord.

En l'absence d'appui financier, les Lions Clubs tentent tant bien que mal d'entretenir la flamme de leur amour pour le foot US. D'autant qu'il ne faut pas avoir des oursins dans les poches. A commencer par le combo de protection basique et surtout indispensable. «Un casque et une épaulière, puis un pantalon de pro-

tection. Le prix du casque est de 2500 DH. L'épaulière, 1500 DH. Donc pour un seul athlète, il faudra compter 4000 DH. Sans parler du maillot de l'équipe et des crampons», énumère El Younoussi.

L'équipe nationale a déclaré forfait

Un attirail au budget à la portée de peu de personnes, d'où l'intérêt de trouver des sponsors ou des soutiens financiers qui ne se bousculent malheureusement pas à la porte. L'équipe nationale de foot US a dû déclarer forfait pour la Coupe du monde. Là aussi à cause de finances exsangues. Mais les Lions ne sont pas restés les bras croisés. Ils étaient sur le point d'organiser un match de gala contre les

champions d'Italie. Mais le coronavirus est passé par là. Le programme s'est retrouvé chamboulé. Cependant, le temps n'a pas été vilipendé. Il a été mis à profit, d'une part, pour structurer la pratique dans le pays en renforçant juridiquement l'Association marocaine de football américain, mais aussi en aidant les plus démunis. «On a distribué entre 1500 et 2000 paniers alimentaires pour les plus démunis. Et pendant l'Aïd, nous avons également aidé financièrement une quarantaine de familles», nous précise notre interlocuteur. Un exemple de solidarité, d'esprit collectif et d'abnégation. De rares qualités symbolisées par le foot US et les adhérents du Rabat Lions Club. Et la rareté est une richesse.

Chady Chaabi

Les règles

En 1880, la version «moderne» du football américain a été inventée par un entraîneur de l'université de Yale. La NFL (National Football League) fit son apparition en 1920. Le premier Super Bowl date de 1967. Les dimensions d'un terrain de Foot US font 120 yards (110 mètres). 100 yards (91,4 mètres) pour la zone de jeu et 10 yards (9,14 mètres) pour chaque zone d'en-but d'un côté et de l'autre du terrain. Par intervalle de 10 yards, il y a des lignes. Elles servent de repères et permettent de savoir où replacer le ballon entre chaque action.

Au coup d'envoi (kick-off), le ballon est placé sur la ligne des 30 yards de l'équipe qui engage. L'idée est d'atteindre l'en-but adverse avec le ballon : C'est le Touchdown. Quand il est marqué (un essai au rugby), l'équipe essaye de transformer (marquer un ou deux points supplémentaires) avec le ballon sur la ligne des 2 yards de l'équipe adverse. Une équipe est composée de 22 à 53 joueurs car le nombre de changements est illimité. C'est le Roster ! Chaque joueur est spécialisé soit en défense, soit en attaque. Quelquefois décrit comme trop haché, un match de football américain dure une heure. Il est divisé en 4 quarts-temps de 15 minutes chacun, avec une mi-temps de 20 minutes. Le flag est similaire, mais sans contact. Des sortes de ceintures sont accrochées à la taille. Une fois la ceinture est tirée par l'adversaire, le jeu s'arrête.

Mohammed Soufiane El Younoussi, président de l'équipe Rabat lions

Il nous est impossible de s'approprier un terrain pour l'aménager

Libé : A quel point le foot US a évolué dans le pays ?

En 2013, on comptait une soixantaine de pratiquants. Aujourd'hui, on est sur le point de créer une compétition au niveau national entre dix équipes situées à Casablanca, Marrakech et Agadir. Nous avons également œuvré à la création de l'Union nationale marocaine de football américain. En l'absence d'une fédération, l'idée était de rallier l'ensemble des clubs marocains. On pose ainsi la première pierre d'une future fédération, d'autant qu'il y a du potentiel. Le Maroc a été sacré champion d'Afrique de football américain lors de la saison 2014-2015 en Egypte. Aujourd'hui, la pratique se démocratise aussi en Afrique où il y a de nouvelles nations qui ont émergé comme la Tunisie, le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

Les performances en Coupe d'Afrique ont permis au Maroc d'avoir un ticket pour la Coupe du monde. Mais il a déclaré forfait...

Nous étions la première nation arabe et africaine à être qualifiée à la Coupe du monde, mais, malheureusement, par manque de ressources financières, des membres de l'équipe n'ont pas pu faire le déplacement. Car encore à ce jour, les déplacements et les préparations des rencontres sont financés par nos propres fonds.

Les équipements sont onéreux, avez-vous reçu un soutien financier ?

L'Association marocaine de football américain nous a beaucoup aidés avec une donation de matériels. 120 équipements que nous avons partagés avec l'équipe des "Casa Stars". En tant que précurseur, on se devait de partager ne serait-ce que pour permettre à d'autres équipes de nous

concurrer et créer un esprit de compétition. Certes, on n'a pas pu satisfaire l'ensemble des demandes, mais cela a, au moins, permis à d'autres personnes de s'initier à la version tacle du foot US qui se pratique avec équipements.

Comment adaptez-vous un terrain de football aux règles du Foot US ?

C'est le principal frein de la pratique dans le pays. Les dimensions d'un terrain de football sont de 100 yards sur la longueur, équivalent à 90 mètres plus une extension de 10 mètres et 60 de large. Ces dimensions sont introuvables au Maroc. De plus, nous n'avons même pas la possibilité de s'approprier un terrain de foot pour l'aménager. Et nous avons encore moins de facilités pour louer des terrains de proximité.

Pour quelles raisons ?

On rencontre des difficultés de compréhension. Quand le gérant d'un terrain entrevoit les casques, les épaulières et tout notre attirail, il craint que l'on saccage la pelouse. Alors qu'en réalité, le soccer impacte plus le terrain que le football américain. Dans le foot US, les crampons en fer sont interdits. Après de longues et âpres discussions, à partir de 2017, on a réussi à louer quelques terrains. Entre-temps, on s'entraînait sur la plage, avec des bouteilles en plastique en guise de plots. Mais d'un autre côté, ça s'est finalement avéré avantageux en termes d'exposition. Même si la plupart des passants croyaient que c'était du rugby.

Pourquoi le Super Bowl est si clivant et a grandement participé à la popularité de la NFL ?

Le Super Bowl est à la fois athlétique et spectaculaire avec une forte empreinte artistique, à travers le show



de la mi-temps qui met en scène les cultures hip-hop et rap US. C'est un sport fascinant. Par ailleurs, le Foot US est un sport où le collectif prime. Si un joueur faillit à sa mission, c'est l'ensemble de la stratégie d'équipe qui tombe à l'eau. C'est pour ça qu'il faut créer un lien fort entre les coéquipiers sur et en dehors du terrain pour maintenir la fluidité, la synchronisation, l'harmonie et la solidarité au sein de l'équipe.

Contrairement à d'autres sports, le staff d'une équipe de Foot US est très fourni

Il y a d'abord notre coach principal, Dustin Brazel. Un Américain avec une expérience de 10 ans. Puis

pour chaque position, il y a un coach spécifique que ce soit pour les quarter back, les running-back, les receveurs ou la ligne offensive. Nous avons un staff composé de neuf personnes en comptant les assistants.

Est-ce que le morphotype d'un Marocain se prête au Foot US ?

Il y a de la place pour tout le monde dans le Foot US. Il y a des joueurs d'1,50 m, 60 kg et d'autres qui pèsent plus du double. Chacun a sa place. Il y a plusieurs positions, plusieurs critères pour chaque position. Même au niveau de l'attitude, c'est pareil. Par exemple, un joueur de la défense est excité, plein d'adrénaline, un

joueur de l'attaque est plutôt stratégique et calme. Les joueurs de la ligne développent un sens de protection aigu, parce que leur rôle est de protéger le quarter back.

Que faut-il à un joueur marocain pour intégrer la prestigieuse NFL ?

Il faudra beaucoup de travail, mais aussi une université qui l'accepte. C'est la raison pour laquelle nous suivons avec un grand intérêt les résultats scolaires de nos juniors. On a un lien constant avec des recruteurs universitaires via le net et on leur propose des profils. Si certains les intéressent, ils viennent les observer.

Soufiane Baslam, 28 ans, international marocain et adhérent au Lions Club

Salima Ettouahri, 22 ans, présidente de la section Flag féminine

En quoi consiste votre rôle sur le terrain ?

Je suis running back. Mon rôle est de porter la balle. Donc, je m'appuie sur la vitesse et les changements de direction. Des choix rapides, et une lecture du blocage adverse.

Que pouvez-vous nous dire sur votre expérience en Turquie ?

J'ai été recruté par les Seahawks, en tant que joueur mais aussi coach de coordination et de vitesse pour l'équipe féminine de football Flag. Mais mon contrat n'a pas été renouvelé aux conditions souhaitées. Du coup, je suis rentré au Maroc pour trouver une meilleure opportunité. C'est ce qui s'est passé puisque je rejoins bientôt une équipe mexicaine.

Vous êtes également international marocain

Effectivement. Mais notre dernier match, en

Tunisie, date d'il y a plus d'un an. Nous sommes toujours en attente à cause de la crise sanitaire. Il nous faudra aussi retrouver un nouveau coach principal. Le contrat du dernier coach n'a pas été renouvelé.

Quels sont vos joueurs et équipes préférés ?

Je suis fan des Steelers pour le style de jeu qu'ils développent. Concernant les joueurs, je dirais Le'veon Bell pour sa roulerie et sa manière de se démarquer, puis Miles Sanders pour son agilité. Sans oublier un de mes running back préférés, Cristian McCAFrey.

Vous serez pour qui lors du Super Bowl ?

Les Chiefs de Le'veon Bell. Et aussi parce que je ne suis pas fan de Tom Brady surtout depuis qu'il a triché en dégonflant les ballons pour mieux les prendre en main.

Quel poste occupez-vous ?

A vrai dire, j'occupe deux postes : Sloth receiver (receveur mi-distance), et quarter-back. Ce dernier essaye d'atteindre les receveurs par des passes ou par des « hand off ». Les hands off c'est quand le quarterback passe le ballon au running back ou au receveur de main à main.

Vos parents n'ont eu aucune appréhension quand vous avez commencé ?

Au début, si. Mais les parents ont toujours des appréhensions par rapport à tout. Mais maintenant, ils se sont habitués et ça leur fait même plaisir que je sois joueuse de foot US.

Quels sont votre équipe et votre joueur préférés ?

Patrick Mahomes. Il est d'ailleurs le quater-back des Kansas Chiefs. C'est l'équipe qui a

remporté le dernier Super Bowl. J'apprécie aussi Tom Brady qui sera dans le camp d'en face dimanche. Il est l'un des meilleurs quarterback qui existent. Et je le respecte beaucoup pour son éthique dans le travail. Mais je préfère Mahomes pour son leadership, alors qu'il est le plus jeune quarterback de la NFL.

Comment est-il possible de démocratiser la pratique du foot US auprès des Marocains ?

Il faut une bonne couverture médiatique véhiculant une noble image de la femme marocaine pratiquant ce sport. Il faut aussi inviter des coaches américains et étrangers d'une manière générale, pour nous nourrir de leurs connaissances et expériences, afin de les transmettre à notre tour. De cette manière, la pratique du Foot US au Maroc ne pourra qu'évoluer dans le bon sens.

Dans les hôpitaux du Venezuela, les salles d'accouchement peuvent devenir mortelles

Des roses rouges et une bougie entourent un tout petit cercueil blanc que Wendy Dulce caresse en silence. Cette mère vénézuélienne pleure son bébé décédé 39 jours après sa naissance dans un hôpital de Caracas, une atroce réalité trop récurrente au Venezuela.

Le ventre encore gonflé, elle raconte dans son appartement de Caracas le fil des événements entre sa césarienne le 1er décembre à sept mois de grossesse jusqu'à la vision du corps de son petit Thiago, parmi d'autres nouveau-nés, dans une chambre froide dont la porte avait du mal à fermer.

"Il était trop seul à se battre", dénonce cette femme de 39 ans pointant les négligences dans le suivi médical de son bébé, né dans l'une des nombreuses salles d'accouchement du Venezuela, qui pâtissent elles aussi de la grave crise économique traversée par le pays, en récession depuis sept ans et depuis trois ans en hyperinflation.

Les hôpitaux publics sont dans un désarroi total, manquant d'équipements et de personnel formé. Nombreux sont les soignants parmi les plus de 5 millions de Vénézuéliens qui ont choisi de fuir leur pays dirigé par le régime autoritaire de Nicolas Maduro et étranglé par les sanctions économiques internationales.

Wendy Dulce a encore du mal à croire que les infirmières réutili-



saient la seringue ayant servi à nourrir Thiago par une sonde nasogastrique qui n'a jamais non plus été changée.

Son nouveau-né a fini par attraper une infection bactérienne qui l'a emporté, malgré les antibiotiques. Elle aussi a également failli perdre la vie après avoir fait une hémorragie utérine.

Dès son arrivée à l'hôpital Universitario, autrefois une référence dans le pays, elle raconte s'être "mise à penser qu'on n'allait pas s'en sortir, ni lui, ni moi" en voyant les couloirs, selon elle, "pleins d'excréments, de sang et de débris".

La mortalité infantile au Vene-

zuela a augmenté de 30,12% entre 2015 et 2016, soit 11.466 décès de bébés âgés de 0 à 1 an, selon le ministère de la Santé. La mortalité maternelle a, elle, grimpé de 65%.

Le Dr Jaime Lorenzo, de l'ONG Médicos Unidos, assure que ces mauvais chiffres sont dus aux "défaillances de base des infrastructures et du personnel" des hôpitaux du pays. Une enquête menée en 2019 par HumVenezuela, une ONG qui documente la crise humanitaire du pays, a révélé que quatre hôpitaux sur dix manquaient de fournitures de base et que huit sur dix n'avaient pas assez d'outils chirurgicaux ou de médicaments. Et la

moitié des maternités vénézuéliennes ont vu leurs services obstétriques fermés partiellement ou totalement en 2019.

"Nous devons demander (aux patients) d'apporter une énorme quantité de choses dont ils ont besoin pour se soigner", indique le Dr Lorenzo à l'AFP.

Et réutiliser une seringue ? Le risque d'infection "est extrêmement élevé" et ne devrait, selon lui, n'être qu'un ultime recours.

Briggitte Perez, 19 ans, est passée elle aussi par un "parcours du combattant".

"J'ai fait six hôpitaux avant de trouver où accoucher", raconte la

jeune femme dont c'est le premier enfant.

Briggitte raconte avoir passé des heures à pousser sur un lit rouillé, sans repose-pieds, puis d'avoir été transférée en salle d'opération pour une césarienne.

Quatre jours après sa sortie, elle est retournée à l'hôpital pour soigner une infection. "Ils ne m'ont jamais expliqué comment je devais nettoyer ma cicatrice", se défend-elle. Selon HumVenezuela, 57% des femmes enceintes ont reçu en 2019 des soins obstétriques inadéquats. Donner naissance à un enfant au Venezuela "est une question de chance", selon Vanessa Martinez, 28 ans. Après une montée en flèche de sa tension artérielle suite à la consommation d'un supplément de fer, elle a subi une césarienne d'urgence au septième mois de grossesse. Elle sait la chance qui est la sienne et dit aujourd'hui aspirer à une "vie tranquille" avec sa petite-fille, Samantha, qui pèse 1,945 kilo et dort dans un berceau recouvert d'une moustiquaire dans la maison familiale, à Catia, dans l'est de Caracas. Selon l'OMS, "chaque jour, 7.000 femmes dans le monde accouchent d'un enfant mort-né" et "830 meurent du fait de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement". La majeure partie de ces décès se sont produits dans des pays à revenu faible et la plupart auraient pu être évités, déplore l'organisation onusienne.

Gâteau au yaourt et aux pépites de chocolat

Ingrédients : 4 Pers.

1 yaourt nature
3 oeufs
2 pots à yaourt de sucre
3 pots à yaourt de farine
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure chimique
1/4 du pot d'huile
pépites de chocolat

Préparation :

1. Préchauffez le four th.6 (180°C).

2. Dans un saladier, mélangez le yaourt, les oeufs et le sucre jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

3. Ajoutez la farine, le sucre vanillé, la levure chimique. Mélangez.

4. Ajoutez l'huile et mélangez. Mettez autant de pépites que vous voulez et versez dans un moule beurré.

5. Enfourez pendant 30 min.



La pollution sonore nuit à l'intelligence des oiseaux

Un effet supplémentaire de la pollution sonore: le bruit du trafic automobile inhibe les capacités cognitives des diamants mandarins et pourrait menacer la capacité de ces oiseaux chanteurs à s'adapter à leur environnement, selon une étude parue mercredi. On sait que chez les humains, la pollution sonore peut affecter les performances intellectuelles, comme cela a été démontré chez des enfants scolarisés à proximité des aéroports, rappelle cette étude publiée dans la revue Proceedings of the Royal Society. Qu'en est-il chez les animaux ? Peu de recherches ont été menées sur le sujet, alors que le bruit "anthropique" - généré par l'activité humaine - est omniprésent dans la nature, souligne cet article.

Ces nuisances affecteraient particulièrement les oiseaux, au cerveau très développé et dont les capacités cognitives sont essentielles pour s'orienter. Pour en avoir le cœur net, une équipe de chercheurs de la Pacific University, dans l'Etat américain de l'Oregon, a soumis des diamants mandarins à une batterie de tests, en reproduisant le bruit du trafic routier.

Originaires d'Australie, ces petits oiseaux chanteurs au bec rouge (*Taeniopygia guttata*) sont très utilisés dans la recherche pour leurs capacités cognitives étonnantes.

Les volatiles (mâles et femelles) ont passé diverses épreuves, comme prendre un chemin détourné pour accéder à la nourriture, ou soulever un couvercle en papier pour trouver leur pitance, cachée sous un grillage. Des tests de "sociabilisation" ont aussi été réalisés, au cours desquels ils apprenaient en observant d'autres oiseaux retirer une ficelle pour

atteindre leur récompense.

Dans le groupe témoin non soumis au bruit, "nous avons pu mesurer la vitesse à laquelle les oiseaux arrivaient à maîtriser de nouvelles compétences, apprendre à associer différentes couleurs à des récompenses, se souvenir de différents emplacements...", raconte Christopher Templeton, un des auteurs de l'étude.

Mais chez les individus exposés au bruit, la capacité d'apprentissage était "dramatiquement réduite", poursuit ce biologiste. Il a ainsi fallu jusqu'à deux fois plus de temps pour résoudre un problème (18 tentatives pour se souvenir de l'emplacement d'une cachette, versus 9 pour les oiseaux non soumis au bruit).

"C'est, à notre connaissance, la première étude qui se penche sur l'impact du bruit du trafic sur les capacités cognitives des animaux", commente le chercheur.

Cet effet vient s'ajouter à la longue liste des conséquences déjà connues de la pollution sonore sur la faune sauvage comme la perturbation des capacités à communiquer, éviter les prédateurs, créer des interférences pour l'accouplement, changer d'habitat...

"De nombreux oiseaux chanteurs utilisent leur cerveau pour résoudre différents problèmes et apprendre du monde qui les entoure. Cet affaiblissement de leurs capacités cognitives pourrait donc avoir un impact significatif sur leur adaptation à l'environnement", et ce alors que le trafic automobile augmente, s'inquiète le chercheur.